



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

SOMMAIRE

[LA CCAM ... 3 - 8](#)

1/ DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ...	12
2/ VIVRE AU QUOTIDIEN	17
3/ GRANDIR & S'ÉVEILLER	27
4/ SORTIR & DÉCOUVRIR	32

5/ PRÉSERVER & RECYCLER	37
6/ PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE & SERVICES TECHNIQUES.....	40
7/ ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI	44

► LE MOT DU PRÉSIDENT

Chaque année, la présente publication est l'occasion de rendre compte de l'activité de la Communauté de Communes Adour Madiran sur son territoire. C'est donc avec plaisir que je vous invite à la découvrir.

Ce rapport, abordé sous forme de fiches thématiques le plus synthétique possible, permet de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chaque domaine de compétences de l'intercommunalité, tant dans les services quotidiens apportés à la population que dans les grands projets structurants pour le territoire, actions que nous tâchons d'irriguer sur chaque partie du territoire des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

L'année 2021 s'est inscrite, comme 2020, sous le signe de la crise sanitaire avec ses conséquences en matière économique et sociale et a nécessité une adaptation permanente du fonctionnement de la Communauté de Communes. D'ailleurs, la collectivité commence à tirer quelques enseignements de cette crise sans précédent dans son organisation : déploiement du télétravail, mise à disposition de services pour la gestion de la crise COVID (centre de dépistage et de vaccination), retransmission immédiate ou différée des séances des conseils communautaires, etc.

Malgré l'actualité morose, les résultats présentés dans ce rapport d'activités n'ont pas été altérés ou amoindris. Ils témoignent du travail accompli, de l'engagement et du dynamisme des élus et des équipes afin d'accompagner et soutenir le monde économique et maintenir les services à la population, à tous les âges de la vie.

En effet, sa proximité fait de la communauté de communes un interlocuteur indispensable dans tous les actes du quotidien (santé, accueil des enfants, gestion des ordures ménagères, accompagnement des demandeurs d'emploi, soutien aux entreprises, accompagnement du public le plus éloigné des usages numériques, etc.).

Cette année restera marquée par le vote sur le non transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la communauté de communes, sur la signature de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain » (outil de relance au service des territoires signé conjointement par les communes de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre), la feuille de route des actions à engager, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Adour Madiran et l'intégration du soutien aux projets structurants pour la jeunesse dans la définition de la compétence « action sociale ».

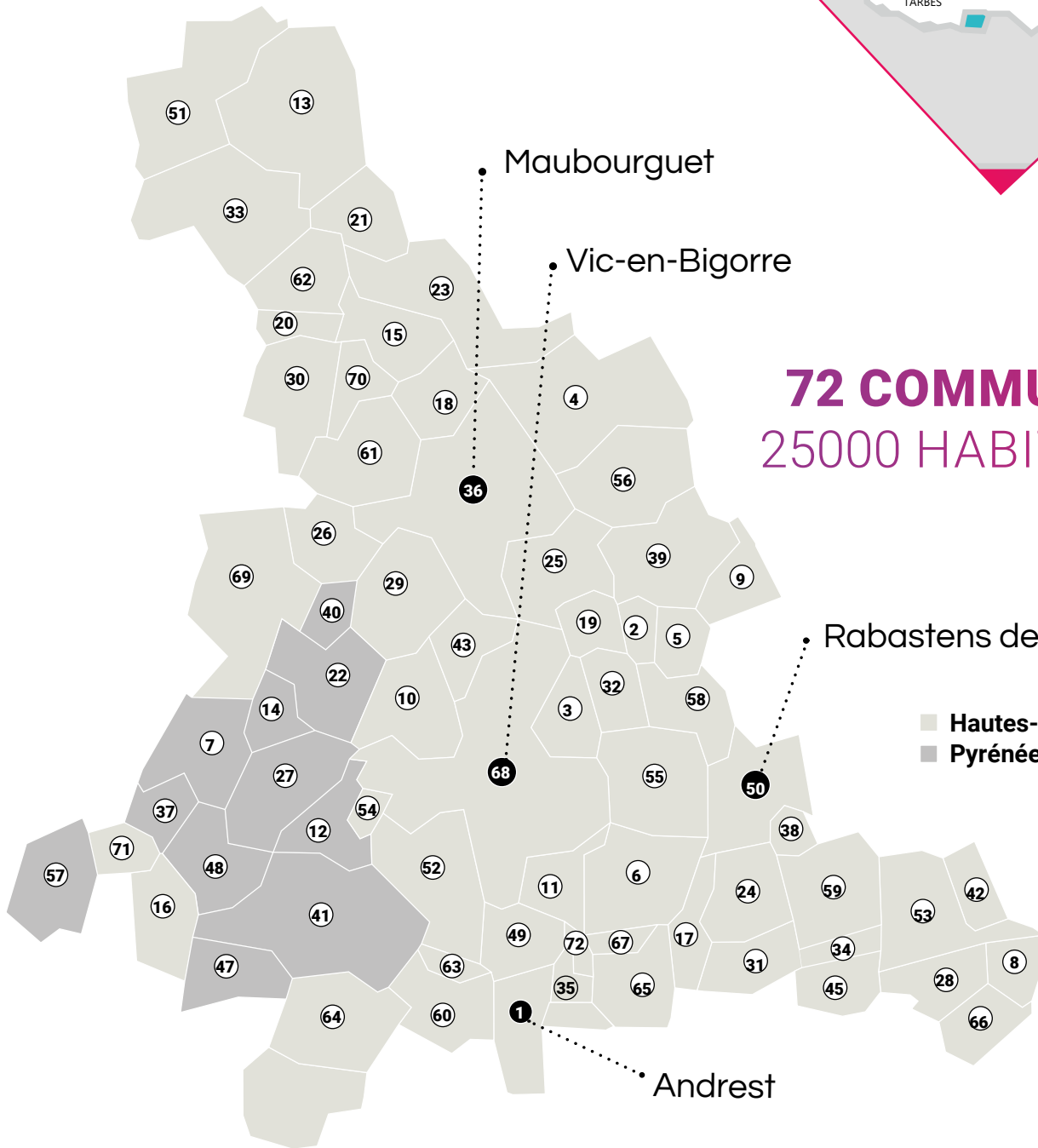
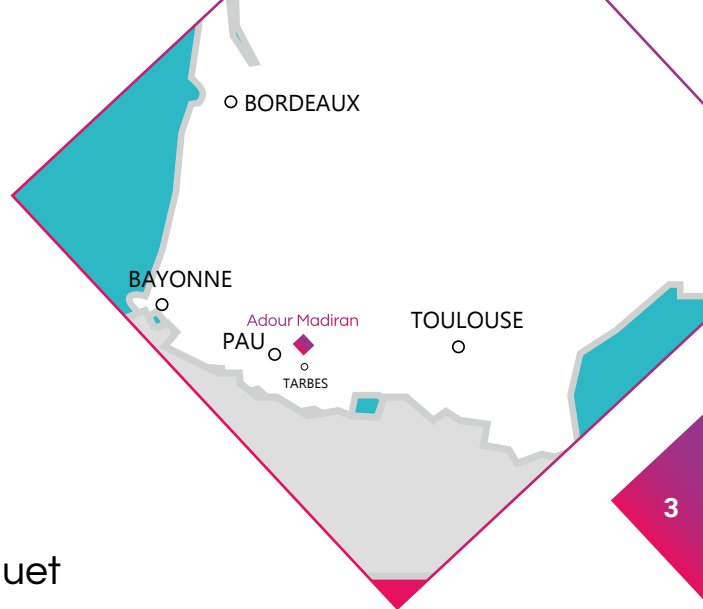
Mais ces quelques illustrations ne sauraient résumer à elles seules l'action de la Communauté de Communes Adour Madiran autour de l'accueil de la petite enfance, l'enfance et jeunesse, la santé, le développement économique, l'environnement, la politique de l'habitat et du logement, la culture, la voirie, l'urbanisme... autant de domaines qui contribuent à la qualité de vie et à l'attractivité de notre territoire que nous devons plus que jamais préserver au regard du contexte international et national incertain.

Bonne lecture à tous,



Frédéric RÉ, Président
de la Communauté de Communes
Adour Madiran

LA CCAM



**72 COMMUNES,
25000 HABITANTS**

■ Hautes-Pyrénées
■ Pyrénées-Atlantiques

- | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1. Andrest | 14. Castera-Loubix | 27. Lamayou | 40. Monségur | 53. Saint-Sever-de-Rustan | 66. Trouley-Labarthe |
| 2. Ansost | 15. Caussade-Rivière | 28. Laméac | 41. Montaner | 54. Sanous | 67. Ugnouas |
| 3. Artagnan | 16. Escaunets | 29. Larreule | 42. Moumoulous | 55. Sarriac-Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 4. Auriébat | 17. Escondeaux | 30. Lascazères | 43. Nouilhan | 56. Sauveterre | 69. Vidouze |
| 5. Barbachen | 18. Estirac | 31. Lescurry | 44. Oroix | 57. Sedze-Maubecq | 70. Villefranque |
| 6. Bazillac | 19. Gensac | 32. Liac | 45. Peyrun | 58. Ségalas | 71. Villenave-près-Béarn |
| 7. Bentayou-Serée | 20. Hagedet | 33. Madiran | 46. Pintac | 59. Sénac | 72. Villenave-près-Marsac. |
| 8. Bouilh-Devant | 21. Hères | 34. Mansan | 47. Ponson-Debat-Pouts | 60. Siarrouy | |
| 9. Buzon | 22. Labatut-Figuières | 35. Marsac | 48. Pontiacq Viellepinte | 61. Sombrun | |
| 10. Caixon | 23. Labatut-Rivière | 36. Maubourguet | 49. Pujo | 62. Soublecause | |
| 11. Camalès | 24. Lacassagne | 37. Maure | 50. Rabastens de Bigorre | 63. Talazac | |
| 12. Casteide-Doat | 25. Lafitole | 38. Mingot | 51. Saint-Lanne | 64. Tarasteix | |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 26. Lahitte-Toupière | 39. Monfaucon | 52. Saint-Lézer | 65. Tostat | |

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes exerce plusieurs compétences, en lieu et place des communes, précisées dans ses statuts.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

> aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
> Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

- **AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS**

- **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE**

- **POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DU CADRE DE VIE**

- **CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- **CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

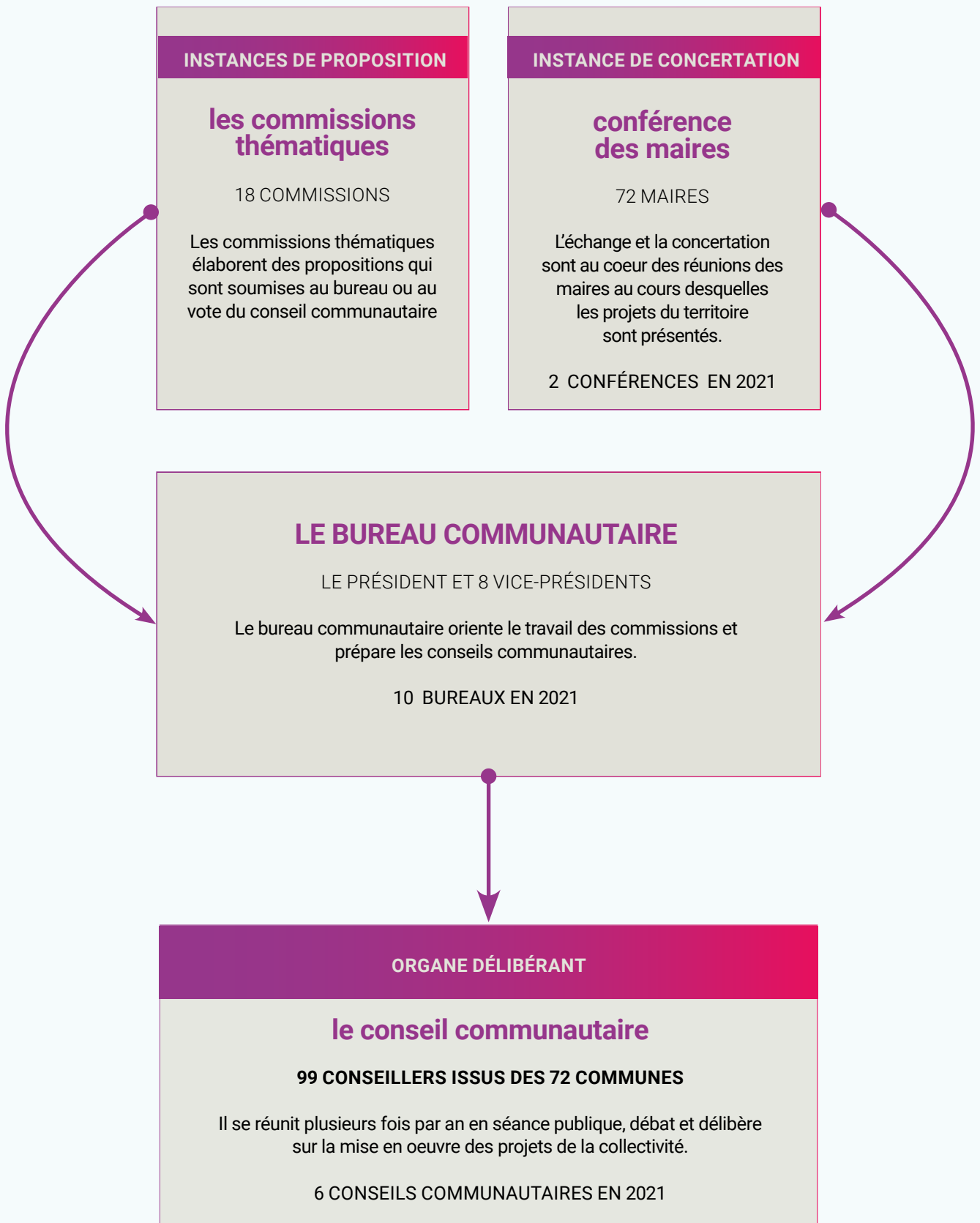
- études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication
- établir et exploiter des réseaux de communications électroniques

- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

- **AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- France Services
- Tiers-lieux e-formation Occitanie

GOVERNANCE



BUREAU COMMUNAUTAIRE



Frédéric RÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE
PRÉSIDENT



Roland DUBERTRAND
Maire de MONFAUCON
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
VOIRIE - BÂTIMENTS
SERVICES TECHNIQUES



Véronique THIRAULT
Maire de RABASTENS DE BIG.
2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
ENFANCE - JEUNESSE



Jean NADAL
Maire de MAUBOURGUET
3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
ENVIRONNEMENT



Louis DINTRANS
Maire d'ANDREST
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
AFFAIRES SOCIALES



Robert MAISONNEUVE
Maire de LABATUT-RIVIÈRE
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



Jean-Pierre CURDI
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN
6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
TOURISME
CULTURE & PATRIMOINE



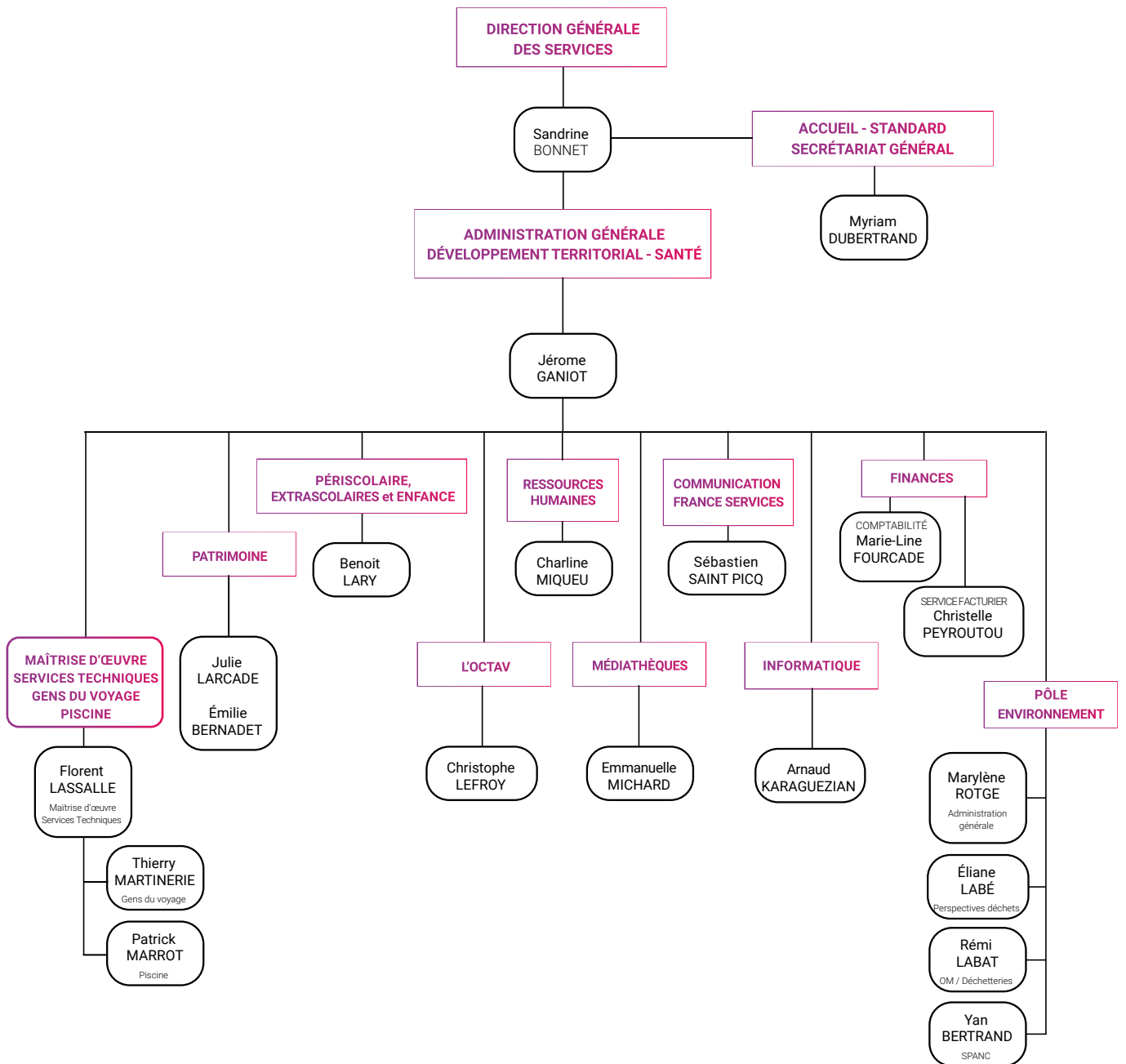
Jean-Marc LAFFITTE
Maire de LABATUT FIGUIÈRES
7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
DÉCHETS
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Julien LACAZE
Maire de LAMAYOU
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
URBANISME - HABITAT

ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES

AU 31 12 2021



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 99 conseillers issus des 72 communes membres, le conseil communautaire prend les décisions essentielles et stratégiques de la communauté de communes par délibérations.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2021 :

▶ SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2021

- FINANCES – Approbation Comptes de Gestion 2020 budget principal et budgets annexes CCAM
- FINANCES – Approbation Comptes Administratifs 2020 budget principal et budgets annexes - CCAM
- CCAM – Débat d'Orientations Budgétaires 2021
- Organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques communautaires - Renouvellement avis de la CCAM sur les rythmes scolaires pour une période de 3 ans.
- CCAM - Validation organisation scolaire rentrée 2021/2022
- CCAM / OCAD3E - Approbation renouvellement 2021 de la convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages.
- CCAM - Approbation convention relative aux lampes usagées collectées par les collectivités 2021- 2026
- CCAM - Demande d'octroi d'une aide financière du SMTD65 pour la conteneurisation de la collecte des emballages des usagers du territoire.

▶ SÉANCE DU 31 MARS 2021

- FINANCES – Approbation affectations de résultat 2020 budget principal et budgets annexes CCAM
- CCAM – Fixation taux de contributions directes locales 2021
- FINANCES – Approbation budgets primitifs 2021 budget principal et budgets annexes CCAM
- CCAM - Désignation des membres de la CLECT 2021
- CCAM - Positionnement sur le transfert de la compétence "Organisation de la mobilité" au 1^{er} juillet 2021
- CCAM - Approbation Règlement Intérieur de la Commission d'Attribution des Logements Adaptés
- CCAM - Approbation signature convention d'adhésion Petites Villes de Demain
- CCAM - Approbation facturation bacs de prêt
- Action sociale du personnel de la CCAM - Augmentation du montant de la participation de la collectivité pour le risque "santé" à compter du 1^{er} mai 2021

► SÉANCE DU 8 JUILLET 2021

- CCAM - Approbation adoption de l'instruction budgétaire et comptable M 57
- Budgets "Ordures Ménagères" et "SPANC" CCAM - Fixation durées d'amortissement des biens et équipements
- Modification statutaire CCAM - Ajout de la compétence facultative relative à la création et gestion d'un centre intercommunal de Santé
- CCAM - Approbation acquisition parcelle agricole "Légumerie" sur la commune de Maubourguet
- Ancienne décharge de Rabastens de Bigorre - Approbation de principe implantation projet photovoltaïque
- Dispositif Petits Déjeuners dans les écoles de la CCAM - Approbation convention de mise en oeuvre CCAM / Education Nationale et autorisation demande de subvention
- CCAM - Approbation Délégation de Service Public ayant pour objet la gestion de la micro-crèche d'Andrest
- CCAM - Positionnement sur le devenir du bâtiment ayant accueilli la Maison d'Assistantes Maternelles de Villenave-Près-Béarn
- Pôle environnement - Fixation cotisation 2021 à la Communauté de Communes des Côteaux du Val d'Arros
- Gestion des déchets - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDMA) : lancement de la procédure d'élaboration et constitution de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES)
- CCAM - Approbation contrat de partenariat pour la collecte et le traitement des consommables usagés 2021 - 2025
- Pôle Environnement - Résiliation de l'adhésion de la CCAM au Comité National d'Action Sociale (CNAS) au 1^{er} janvier 2022
- CCAM - Approbation Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets - Exercice 2020
- CCAM - Approbation Rapport Annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement - Exercice 2020

► SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

- Passage à la nomenclature M 57 - Approbation du Règlement Budgétaire et Financier de la CCAM
- Passage à la nomenclature M 57 - Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations de la CCAM
- CCAM - Approbation instauration de la Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2022
- CCAM - Approbation feuille de route des actions à engager au 4^{ème} trimestre 2021
- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée - Adhésion à l'association nationale
- CCAM - Approbation du règlement d'intervention des Services Techniques communautaires dans les communes membres

- CCAM - Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprises :
 - > la SCI PIREMA (société Fouracde Menuiseries)
 - > la SASU GEOLAT (société Géoforage)
 - > la SCI ZIB (Pambrun-Mailhet)
- Zone de la Herray de Vic-en-Bigorre - Approbation cession de parcelle GEOVIA
- Zone de la Herray de Vic-en-Bigorre - Approbation cession de parcelles SCP Vétérinaires de Vic-en-Bigorre
- Ancien groupe médical de Maubourguet - Approbation cession sage-femme
- CCAM - Avis sur la demande de renouvellement d'exploitation et d'extension d'une carrière de sable et gravier exploitée par la société SOCARL sur le territoire des communes de Maubourguet et Larreule
- Collecte des Ordures Ménagères - Approbation déploiement expérimentation collecte tous les 15 jours sur l'intégralité du territoire Adour Madiran à compter du 1^{er} janvier 2022
- CCAM - Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés Adour Madiran
- Ordures Ménagères - Approbation opération sur le tri à la source des biodéchets et demande de subvention
- CCAM - Approbation tarification de la redevance spéciale pour les déchets assimilés aux déchets ménagers produits par les professionnels du territoire 2021

► SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

- CCAM - Tarification du droit de stationnement et de consommation des fluides pour les aires d'accueil des gens du voyage de Maubourguet et de Vic-en-Bigorre.
- CCAM - Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Adour Madiran
- CCAM - Institution obligation de dépôt de permis de démolir
- CCAM - Institution obligation de dépôt de déclaration préalable pour la réalisation des clôtures

► SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2021

- Patrimoine - Approbation participation de la CCAM au financement d'une étude de préfiguration de la viabilité du projet d'exploitation de l'Abbaye de St-Sever-de-Rustan
- Petite enfance - Attribution subvention exceptionnelle à l'association "Éveil", gestionnaire de la crèche de Maubourguet
- CCAM - Proposition acceptation don pour le financement d'un défibrillateur pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vic-en-Bigorre
- Développement agricole - Approbation de principe attribution prêt entre la CCAM et la commune de Rabastens de Bigorre pour avance de trésorerie à la SEMOP
- CCAM - Délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau et au Président
- CCAM - Approbation projet d'extension et de création de logements à la caserne de gendarmerie de Vic-en-Bigorre
- Ancienne décharge de Rabastens de Bigorre - Approbation projet photovoltaïque / Bail emphytéotique

- CCAM - Approbation signature convention de partenariat avec le Département des Hautes-Pyrénées dans le cadre du Guichet Unique de la Rénovation énergétique de l'habitat privé "Rénov' Occitanie Hautes-Pyrénées"
- CCAM - Approbation signature convention d'adhésion au Service d'Accompagnement et de Conseil en Efficacité Energétique du SDE 65
- CCAM - Approbation signature de convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) dans le cadre du développement du territoire
- CCAM - Définition de l'intérêt communautaire de la compétence supplémentaire "Action sociale"
- Programmes "Territoires Educatifs Ruraux" - Approbation contractualisation de la CCAM avec les services de l'Éducation Nationale
- CCAM - Approbation signature de convention de coopération entre la Région Occitanie, le lycée Pierre Mendès France et la CCAM pour la restauration scolaire des enfants scolarisés à Vic-en-Bigorre
- CCAM - Approbation choix du délégataire pour la gestion de la micro-crèche d'Andrest - Délégataire de Service Public
- CCAM - Approbation mise en oeuvre du Pass' Culture pour les services de la CCAM
- CCAM - Approbation signature convention d'adhésion à l'éco-organisme ECO-DDS pour la collecte des déchets dangereux des ménages (Déchets Diffus Spécifiques - DDS)
- CCAM - Approbation signature convention d'accès aux déchetteries de Riscle et de Plaisance du Gers pour les usagers des communes de Castelnau-Rivière-Basse et Saint-Lanne avec le SICTOM Ouest et TRIGONE
- CCAM - Instauration jours d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail (ARTT) à compter du 1^{er} janvier 2022



1

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

12



P.13 / ACCOMPAGNER
LES PORTEURS DE PROJETS
ET LES ENTREPRISES

P.15 / PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

P.16 / AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ET LES ENTREPRISES



Pour conforter le tissu économique local et ainsi participer au maintien et à la création d'emploi, la collectivité agit sur quatre axes principaux :

- > pallier des handicaps importants en termes d'attractivité (enclavement, géographie, démographie, etc.) en offrant à des créateurs d'entreprise un dispositif d'accompagnement qualitatif, complet et suivi;
- > aider les entrepreneurs locaux à concrétiser et valoriser leurs projets de développement ou de création d'activité à partir des ressources et productions locales notamment agro-alimentaires, points forts du territoire;
- > assurer la pérennité et développer de l'activité durable sur le territoire;
- > renforcer les services à la population (santé, mobilité, commerces, services publics...).



Robert MAISONNEUVE
Vice-Président - En charge
de la délégation
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Maire de LABATUT-RIVIÈRE

Loïc GUESDON
Élu en charge de la sous-délégation
thématique DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
Maire de LAFITOLE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux établissements et développer ceux existants par la mise à disposition de foncier ou de bâtiment à des conditions favorables ou en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet et chef(fe)s d'entreprises dans la construction ou le financement de leurs ambitions.

Pour ce faire, sous la responsabilité de Robert Maisonneuve, 3 sous-commissions ont été mises en place :

- Développement économique animée par M. Loïc GUESDON
- Développement Agricole animée par M. Christian PUYO
- Développement des Energies Renouvelables animée par M. Patrick BAYLÈRE.

FAITS MARQUANTS 2021

- Poursuite du dispositif d'aides accordées dans le cadre de la crise Covid (Fonds L'OCAL entre autres);
- Signature du compromis de vente des anciens bâtiments Tujague au "Relais 65";
- Travaux en matière d'énergie et mise aux normes sur l'hôtel d'entreprises occupé par la société Teknimed (ZI Herry);
- Engagement d'une seconde phase d'aménagement du Pôle Agroalimentaire de Maubourguet pour accompagner les acteurs agroalimentaires dans la diversification et la valorisation de leurs productions;
- Accompagnement politique et financier du projet de développement du Parc du Val d'Adour (Marché aux bestiaux de Rabastens);
- Approbation de la signature du partenariat avec l'IPREM et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre de la recherche sur les panneaux photovoltaïques organiques et plus globalement sur le développement des énergies renouvelables;
- Engagement du projet de couverture photovoltaïque de l'ancienne décharge de Rabastens de Bigorre.

ACTIONS 2021

- Accompagnement d'entreprises en difficulté auprès des instances publiques;
- Accompagnement administratif et politique d'entreprises en développement (Biotricity, Engie Bioz, Ballot Flurin, Maison des Vins de Madiran, Le Relais ...);
- Accompagnement des porteurs de projet auprès des partenaires financeurs;

- Accompagnement des entreprises du secteur de l'agriculture pour une évolution des pratiques culturales.

Rencontres de 35 porteurs de projet désirant s'installer sur les zones et/ou sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

- Réflexion à conduire sur la problématique foncière et l'accueil d'entreprises sur le territoire en raison d'un foncier disponible qui se restreint fortement dans le cadre, notamment, de la révision du SCOT;
- Poursuivre la mise en réseau des entreprises du territoire (partenariats avec les 3 chambres consulaires: CCI, CMA et CA) par des offres de formation;

- Engager la réflexion sur la mise en œuvre d'une charte qualité du développement économique (écologie industrielle et commerciale) / guide d'accueil des entreprises et de leurs salariés;
- Accompagnement des projets de diversification des entreprises agricoles (œnotourisme / agritourisme ...);
- Lancement du projet de développement économique et touristique Castelnau/Montus (étude d'opportunité et de faisabilité);
- Travaux d'aménagement du pôle agro-alimentaire de Maubourguet;
- Dépôt du permis d'aménager pour la viabilisation de l'extension de la zone du Bosquet d'Andrest.

CHIFFRES CLÉS

- 5 Zones d'Activités :
Andrest, Maubourguet, Montaner,
Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre

- 3 Hôtels d'Entreprises situés sur les communes de Rabastens et de Vic-en-Bigorre

- 1 bâtiment dédié aux activités agro-industrielles sur la commune de Maubourguet

- 1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères (Village Accueillant) sur la commune de Maubourguet

- 2 équipements alimentaires (épicerie d'Andrest et Auberge de Montaner)

- 84 entreprises (7 installations nouvelles) sur les zones communautaires représentant environ 1 250 emplois

- Plus de 100 rendez-vous avec des acteurs économiques du territoire pour bénéficier d'accompagnements de toute nature. En sus, certaines de ces entreprises et/ou porteurs de projets ont reçu :
> des accompagnements financiers d'Initiative Pyrénées (12 entreprises);
> des accompagnements techniques et financiers de Ad'Occ et des chambres consulaires

- 15 entreprises ont bénéficié des aides attribuées dans le cadre du maintien en 2021 du Fonds L'OCCAL

- 6 instructions de dossier au titre des aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

“L'approbation du PLUi le 25 novembre 2021 est l'aboutissement de 4 années d'élaboration, avec le cabinet Citadia, en concertation avec les 72 communes membres, les services de l'État et les autres personnes publiques associées. Les autorisations d'urbanisme se font désormais sur la base d'un document unique pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Julien LACAZE
Vice-Président
En charge la délégation
thématique URBANISME
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre un projet de territoire durable et économe en espace;
- Accompagner la dynamique démographique et résidentielle du territoire par la mise en oeuvre d'actions en faveur des équipements, des services et des mobilités;
- Promouvoir un développement économique durable s'appuyant sur les spécificités locales en complémentarité avec les pôles d'emploi voisins;
- Préserver et valoriser le patrimoine paysager, bâti et naturel, atouts majeurs de la qualité du cadre de vie.

FAITS MARQUANTS 2021

- Promulguée le 22 août 2021, la loi dite "Climat et résilience" modifie les règles d'urbanisme et conforte notamment le principe de lutte contre l'étalement urbain. Disposition phare de la loi, l'article 191 prévoit une réduction de 50% de l'artificialisation des sols dans les dix prochaines années, pour atteindre la zéro artificialisation nette en 2050. Ainsi, à l'échelle locale, ces nouvelles dispositions durciront les conditions d'ouverture à l'urbanisation dans les prochains documents de planification urbaine (SCoT, SRADDET, etc). A noter, grâce à son calendrier d'élaboration, le PLUi Adour Madiran n'est pas régi par cette nouvelle loi.

ACTIONS 2021

- Du 15 février au 19 mars 2021, la CCAM a organisé une enquête publique portant sur l'élaboration du PLUi Adour Madiran et l'abrogation de 14 cartes communales. Cette enquête a permis aux habitants de prendre connaissance du document et de formuler des observations. La Commission d'enquête a analysé les 439 contributions avant de rendre son rapport et ses conclusions motivées le 10 mai 2021;
- Le 8 juillet 2021, le rapport de la Commission d'enquête, les avis joints au dossier et les observations du public ont été présentés lors d'une Conférence Intercommunale des Maires. Des modifications ont été apportées, avant que le projet de PLUi ne soit soumis à l'approbation du Conseil Communautaire;
- Par délibération en date du 25 novembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

PERSPECTIVES 2022

Les autorisations d'urbanisme des 72 communes membres de l'intercommunalité seront instruites sur la base d'un même document. Les premiers mois d'application par les services "Autorisations des Droits du Sols" détermineront si le document nécessite des ajustements.

CHIFFRES CLÉS

- Enquête publique
 - > 33 jours d'enquête
 - > 4 lieux d'enquête :
Vic-en-Bigorre, Rabastens-de-Bigorre,
Maubourguet et Lamayou
 - > 3 commissaires enquêteurs
 - > 10 permanences de la commission d'enquête
 - > 439 avis recueillis : avis favorable de la commission d'enquête avec 2 réserves et 11 recommandations.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Initialement prévue pour suivre le déploiement de la fibre optique sur le territoire, cette commission a élargi son périmètre pour suivre d'autres thématiques telles que le déploiement du réseau mobile et les outils numériques à disposition ou prévus pour les activités liées aux compétences de la CCAM.

Elle se veut un outil pour l'information des élus et de la population sur la thématique du numérique. Bien évidemment, la priorité sur 2021 a été donnée au déploiement de la fibre optique.

Denis GRONNIER
Élu en charge de la
délégation thématique
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
Maire de SARRIAC-BIGORRE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Donner un état des lieux du déploiement de la fibre optique sur le territoire;
- Faire le relais avec les élus sur les problématiques rencontrées sur ce déploiement en les mettant en relation avec les opérateurs sur le terrain ou en faisant l'intermédiaire.
- Informer les élus sur les services numériques existants à destination des usagers et leurs évolutions;
- Donner des informations sur des questions techniques et difficultés rencontrées.

FAITS MARQUANTS 2021

- Deux réunions de la commission avec la participation d'acteurs extérieurs (département);
- Quatre réunions de suivi avec Orange dont 3 téléphoniques : prise en compte de difficultés sur le déploiement et suivi de l'avancée;
- Relations permanentes avec Orange et Hautes-Pyrénées Numérique;
- Présentation des outils en cours de déploiement au niveau de la CCAM.

ACTIONS 2021

- Suivi du déploiement de la fibre sur le territoire;
- Audit des outils numériques dans les écoles et préparation déploiement ENT;
- Uniformisation des applications médicales pour les médecins du territoire;
- Identification des éléments relatifs à la sécurité.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du suivi du déploiement de la fibre sur le territoire (19 communes prévues en 2022);
- Modernisation des outils numériques dans les écoles;
- Sensibilisation des élus et des agents à la cybersécurité;
- Vote électronique des élus.

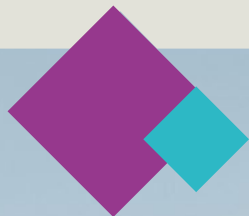
CHIFFRES CLÉS

- Fibre optique déployée dans 17 communes supplémentaires en 2021; au total 23 communes du territoire depuis 2018.



2

VIVRE AU QUOTIEN



- P.18 / SANTÉ
- P.20 / FRANCE SERVICES
- P.21 / MOBILITÉ
- P.22 / AFFAIRES SOCIALES
ET EMPLOI
- P.24 / HABITAT - OPAH
- P.25 / HABITAT INCLUSIF
- P.26 / GENS DU VOYAGE



SANTÉ

Depuis sa création la CCAM s'est fixée comme objectif majeur d'assurer la pérennité de la présence médicale sur son territoire. Pour ce faire, un projet de santé territorial a été établi, priorisant dans un premier temps l'accueil de nouveaux médecins généralistes. Ce projet a été décliné dans le cadre d'une feuille de route pour la nouvelle mandature 2020-2026. Ainsi, en 2021, trois médecins salariés ont rejoint le Docteur Botella, notre premier médecin, arrivé fin 2020 au centre de santé. En parallèle des actions précisées ci-dessous, nous avons également su répondre collectivement à la crise sanitaire liée au COVID 2019. Après le centre de dépistage en 2020, nos professionnels de santé, salariés, élus, ont poursuivi avec le centre de vaccination. Un grand merci à tous.

Frédéric RÉ
Président
En charge de la sous-délégation
SANTÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

La priorité a été donnée à la création des conditions idoines pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé tout en favorisant l'exercice médical partagé entre les différents acteurs de la santé et ainsi oeuvrer à la création d'une réelle politique locale de santé publique.

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise en place d'un centre de vaccination "Covid 19" au sein de la salle de l'OCTAV à Vic-en-Bigorre, dans de très brefs délais mettant ainsi en exergue l'essentielle synergie qui existe entre la collectivité et les professionnels de santé du territoire;
- Accueil et installation au sein du Centre de Santé Adour Madiran de 4 médecins salariés;
- Cession de l'ancien groupe médical de Vic-en-Bigorre pour la réalisation d'un pôle périnatalité à l'initiative des sages-femmes.

- Réunion de rentrée des internes du Département organisée par la CCAM, en novembre 2021, Château Montus à Castelnaud-Rivière-Basse.

ACTIONS 2021

- Recherche active de médecins généralistes :
 - communication / réseaux,
 - rencontre des Internes en novembre 2021
 - participation active à la démarche Hapy-Santé (forum des internes / communication);
- Mise en oeuvre concrète du Centre de Santé : équipement du Centre de Santé, organisation physique du Centre de Santé (secrétariat / coordination avec les professionnels de santé libéraux ...) et détermination des actions de prévention et des missions prioritaires de santé publique;
- Rencontres régulières avec le Centre Hospitalier de Tarbes en vue de développer des partenariats;
- Poursuite de l'harmonisation du fonctionnement : généralisation logiciel commun, mise à niveau des équipements/bâtiments.

PERSPECTIVES 2022

- Mise en oeuvre du Tiers Payant Généralisé au sein du Centre de Santé Adour Madiran
- Mise en oeuvre de missions de santé publique (prévention, dépistages ...);
- Cession, à leur exploitant, du laboratoire d'analyses médicales de Vic-en-Bigorre Bio-médica et du cabinet dentaire du Docteur Éramouspé (création d'une copropriété au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Vic-en-Bigorre);
- Recherche d'opportunités foncières pour extension de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Vic-en-Bigorre, aujourd'hui saturée;
- Engagement d'études pour la réhabilitation/rénovation du groupe médical de Rabastens de Bigorre;
- Réflexion sur l'accompagnement à la mise en place d'organisations collectives de santé publique sur le territoire (Contrat local de santé, Communauté professionnelle territoriale de santé ...).

CHIFFRES CLÉS

Plus de 150 professionnels
de santé sur le territoire communautaire

Dont, à fin 2021 :

- > 4 médecins généralistes à Rabastens de Bigorre
- > 4 médecins généralistes à Maubourguet
- > 8 médecins généralistes à Vic-en-Bigorre
(dont 4 salarié.e.s)
- > 2 médecins généralistes à Andrest

Près de 34 000 doses de vaccin contre
la Covid ont été administrées au sein du
Centre de vaccination de Vic-en-Bigorre.

FRANCE SERVICES

20

“Nées de la volonté des élus communautaires de la Communauté de Communes Adour Madiran de déployer une offre de proximité sur le territoire, les 3 France Services de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre permettent de rapprocher les services publics des usagers. L'accessibilité aux services publics et l'accès aux droits sociaux sont des enjeux majeurs d'égalité pour nos populations.

Frédéric RÉ
Président
En charge de la sous-délégation
FRANCE SERVICES
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

L'accueil, l'information et l'orientation du public :

- Accompagnement des usagers dans l'utilisation des services en ligne des opérateurs
=> facilitation numérique;
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
=> facilitation administrative;
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

▼ Visite M. Joël GIRAUD, secrétaire d'État chargé de la ruralité, à l'espace France Services de Rabastens de Bigorre.



FAITS MARQUANTS 2021

- Visite du Préfet des Hautes-Pyrénées, Rodrigue Furcy, et des services de la Préfecture pour valider le fonctionnement des espaces France Services Adour Madiran;
- Visite de M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ruralité.

ACTIONS 2021

- Organisation "Journées Retraite" le 13 octobre 2021 en partenariat avec la CARSAT Midi-Pyrénées;
- Formation des agents par les opérateurs partenaires signataires de l'accord-cadre national France Services;
- Accueil nouvelle permanence - Défenseurs des Droits - au sein de l'espace France Services de Vic-en-Bigorre.

PERSPECTIVES 2022

- Développer le réseau de partenaires dans le domaine de l'action sociale;
- Organiser une rencontre avec les secrétaires de mairie afin de présenter l'offre France Services;
- Développer des partenariats avec des partenaires locaux pour étendre l'offre des permanences et proposer aux usagers de nouveaux services de proximité.

CHIFFRES CLÉS

- 3 espaces France Services
- Statistiques :
 - > 15 054 demandes traitées en 2021 (+54% N-1)
 - > en moyenne, 21 personnes accueillies sur un des 3 espaces par jour d'ouverture.
- 9 opérateurs partenaires France Services

MOBILITÉ

“Vivre au quotidien et mieux vivre la mobilité pour les populations isolées géographiquement ou en manque de moyens. C’est pour cela qu’au sein de la commission "affaires sociales", une sous-commission mobilité est active afin de proposer la construction de stratégies concernant cette problématique.

Louis DINTRANS
Vice-Président - En charge de la
délégation thématique
AFFAIRES SOCIALES
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale. Jusqu'à présent, seules les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles étaient obligatoirement AOM. Par conséquent, de vastes territoires se trouvaient dépourvus d'un acteur public exerçant cette compétence localement pour proposer une offre de services de mobilité.

Les communautés de communes ont donc été encouragées à prendre cette compétence en 2021 afin de :

- > devenir un acteur identifié de la mobilité au niveau local,
- > décider des services qu'elles souhaitent mettre en place,
- > rechercher des solutions de mobilité à une échelle qui corresponde à la réalité des besoins de déplacement.

Pour mémoire, par mobilité, on entend la gestion et l'organisation des transports routiers non urbains, scolaires et à la demande.

FAITS MARQUANTS 2021

Positionnement de la Communauté de Communes Adour Madiran sur le non transfert de la compétence "mobilité" au 1^{er} juillet

2021; en conséquence, la Région devient autorité organisatrice de la mobilité en lieu et place de la communauté de communes sur son territoire.

Toutefois, cela ne remet nullement en cause les possibilités d'actions de la CCAM car d'autres compétences lui permettent d'agir :

- > la compétence "**aménagement de l'espace**" : l'élaboration des documents de planification peuvent encadrer les enjeux de la mobilité (ex : aménagement de pistes cyclables, de chemins piétonniers),
- > la compétence "**voirie**" : aménagement de pistes cyclables, d'aires de co-voiturage,
- > la compétence "**action sociale**" : elle permet d'agir sur l'accompagnement des personnes en difficulté.

ACTIONS 2021

- Création d'une sous-commission "Mobilité" au sein de la commission "Affaires Sociales";

PERSPECTIVES 2022

- Répondre à des appels à projet expérimentaux sur la mobilité des publics fragilisés et éloignés de l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

- Tenue d'1 commission
- le 31 mars 2021 : date limite de positionnement de la CCAM sur le transfert de la compétence "mobilité"
- 1^{er} juillet 2021 : prise d'effet du transfert de compétence soit à la communauté de communes ou, à défaut, à la Région.

AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI

FORMATION - INSERTION

2021 est l'année de la reprise économique suite à la crise sanitaire. La communauté de communes s'engage à lutter contre les inégalités sociales, à prévenir et à lutter contre les exclusions sociales et à promouvoir la cohésion sociale.

Les maires de petites communes de notre territoire sont les premiers interlocuteurs de la population en situation de précarité, ce qui fait penser que la création d'un CIAS doit se faire. En terme d'emploi, on constate, lors de cette reprise économique, que de nombreuses entreprises peinent à recruter ; beaucoup d'offres d'emploi restent non satisfaites par manque d'adéquation. Nous devons mettre en œuvre toutes formes d'actions pour pallier cette problématique.

Louis DINTRANS
Vice-Président - En charge de la
délégation thématique
AFFAIRES SOCIALES
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

La CCAM, au travers de ses compétences élargies, démontre une forte mobilisation sur les volets du social, de l'insertion et de l'emploi, d'où la création de 2 commissions dédiées.

Elle souhaite en effet s'engager fortement autour de ces thématiques au regard de la situation économique et sociale fragile, voire parfois précaire, sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2021

- Détermination de la feuille de route de l'action sociale du 4ème trimestre 2021 portant tant sur la mobilité, l'habitat inclusif (thématiques traitées chacune individuellement compte tenu de l'enjeu qu'elles

représentent) que sur l'expérimentation de schémas de retour à l'emploi, le tout globalisé dans une réflexion sur la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

=> volonté de la CCAM d'asseoir un projet de territoire axé sur le social.

ACTIONS 2021

- Réflexion sur l'opportunité de créer un CIAS ou guichet unique des affaires sociales qui est synonyme :

- > d'opportunité pour les petites communes sans Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de développer ou améliorer la politique d'action sociale;

- > porte d'entrée sur l'ensemble de la compétence sociale de l'intercommunalité qui assure des missions de développement social dans tous les champs d'intervention que sont : le logement, la santé, la petite enfance jusqu'à la jeunesse, les seniors et les personnes en situation de handicap;
- > observation sociale, vision des besoins sociaux sur l'ensemble du périmètre d'intervention;

- En termes d'accompagnement au retour à l'emploi, signature en septembre 2021 de la convention d'objectifs entre la CCAM et Pôle Emploi Arsenal définissant les conditions dans lesquelles la CCAM et Pôle Emploi travaillent ensemble afin de :

- > faciliter sur le territoire les recrutements pour les entreprises en adaptant les compétences des demandeurs d'emploi inscrits;
- > amplifier la mobilisation de l'offre de service de Pôle Emploi et de la CCAM pour favoriser le développement économique.

PERSPECTIVES 2022

- Organisation d'un forum axé sur le recrutement sous format "Job Dating" en lien avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Département des Hautes-Pyrénées, Cap Emploi)
- Formation des agents d'accueil des Espaces France Service sur l'offre de service de Pôle Emploi.



CHIFFRES CLÉS

- Tenue de 2 commissions
- Taux de chômage 4^{ème} trimestre 2020 du département des Hautes-Pyrénées = 8,90 %
- Sur le département des Hautes-Pyrénées, 1773 demandeurs d'emploi inscrits à fin mars 2021
- Sur le territoire Adour Madiran, 49% des demandeurs d'emploi sont employés qualifiés et 43% ont un niveau CAP/BEP

HABITAT - OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2021 était la quatrième année du programme d'amélioration de l'Habitat (OPAH) mené sur l'ensemble du territoire Adour Madiran. La réalisation a dépassé les objectifs fixés et il est prévu une poursuite de ce programme d'animation, notamment pour l'adaptation de l'habitat au vieillissement et à la diminution des consommations énergétiques.

Julien LACAZE
Vice-Président
En charge la sous-délégation
thématique HABITAT
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

Créer des conditions pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants, selon 3 types d'enjeux :

- socio-démographiques : maintien à domicile, meilleures conditions de vie;
- patrimoniaux : maintenir la qualité du bâti ancien, lutter contre la vacance;
- environnementaux : maîtriser les consommations énergétiques et foncières.

FAITS MARQUANTS 2021

• Réalisation du bilan des 4 premières années de l'OPAH Adour Madiran très satisfaisant eu égard aux objectifs fixés dans la convention avec l'Etat.

En 4 ans, ce sont plus de 350 logements qui ont bénéficié de subventions. Près de 6 millions d'€ HT de travaux ont ainsi été générés sur le territoire au bénéfice des artisans locaux (environ 90 emplois soutenus ou créés selon ratios Fédération Française du Bâtiment) avec un taux de subvention moyen de 57%.

Des projets ont été financés sur 61 communes de la CCAM (sur 72).

Avec un taux global de réalisation de 159 % par rapport aux objectifs initialement déterminés, l'ANAH a donné un avis très favorable à ce qu'une nouvelle opération soit mise en place pour les 5 prochaines années à compter du 1er janvier 2023.

ACTIONS 2021

Outre les commissions d'élus qui instruisent les dossiers durant l'année et le travail d'accompagnement des porteurs de projets:

• Communication sur les dispositifs d'aides à l'habitat

Création d'un document numérique évolutif synthétisant tous les dispositifs d'aides à l'habitat

• Plateforme territoriale de la rénovation énergétique :

-> Participation à la création de la PTRE, notamment à destination des ménages non éligibles aux aides de l'ANAH;

-> Mise en place du guichet unique Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées;

-> Organisation, à Rabastens de Bigorre, de la nuit de la thermographie le 6 décembre 2021.

PERSPECTIVES 2022

• Lancement de l'étude pré-opérationnelle devant préfigurer l'OPAH 2023-2028, avec la mise en oeuvre d'une mission spécifique complémentaire pour travailler davantage sur la résorption de la vacance des logements en centre-bourgs, en lien notamment avec le dispositif "Petites Villes de Demain";

• Préparation des marchés et conventions nécessaires à la future OPAH;

• Réédition et mise à jour du guide des aides à l'Habitat;

• Organisation des Ateliers de la Rénovation Energétique ouverts au grand public;

• Organisation de réunions d'information sectorielles (Elu(e)s, artisans, notaires, agences immobilières ...).

CHIFFRES CLÉS

A retenir : la recrudescence de demandes d'information au titre des aides à l'Habitat sur cette année 2021

- 84 permanences réalisées; 350 personnes accueillies; plus de 430 personnes en contact téléphonique ou mail
- 215 visites au domicile
- 115 dossiers de propriétaires déposés auprès de l'ANAH

HABITAT - LOGEMENTS INCLUSIFS

Président de la commission, je suis particulièrement satisfait de la tenue des commissions d'attribution et de la participation des élus. Le prochain partenariat avec l'association AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) devrait nous permettre d'avancer dans l'appel à projet.

Charles ROCHETEAU
Élu - En charge de la sous-délégation thématique
HABITAT INCLUSIF
Maire de BAZILLAC



MISSIONS / OBJECTIFS

Un nombre croissant de personnes handicapées et/ou âgées souhaite choisir son habitat et exprime une demande d'aide, d'accompagnement et de services associés au logement dans un environnement adapté et sécurisé.

L'habitat inclusif de Rabastens de Bigorre composé de 9 logements répond pleinement à ce choix conjoint d'un mode d'habitation regroupé et d'un logement privatif avec utilisation d'espaces communs.

FAITS MARQUANTS 2021

- Création de la Commission d'attribution des logements composée de 4 élus communautaires membres de la commission "Affaires sociales", de 2 élus communautaires de la commission "Habitat", d'un autre élu et du maire de la commune de Rabastens de Bigorre, chargée d'instruire les dossiers de candidature et de procéder ensuite à l'attribution nominative des logements;
- Réponse à un appel à projet de l'ARS Occitanie portant sur une aide forfaitaire de 40.000,00 € maximum sur la conception de projets d'habitat inclusif dans le département des Hautes-Pyrénées dont le portage est assuré par l'Association Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) de Tarbes.

ACTIONS 2021

- Dans un souci de transparence dans le processus d'attribution des logements, rédaction d'un règlement intérieur qui établit la composition et le bon fonctionnement de la commission d'attribution;
- La CCAM n'étant pas en mesure d'assurer la prospection et la gestion locative des logements, signature d'une convention de gestion de mandat avec l'Association Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) de Tarbes chargée de la réalisation des états des lieux (d'entrée et de sortie), de la rédaction des contrats de bail, du suivi des paiements des loyers et de l'intermédiation sur la maintenance des équipements et les travaux à effectuer.

PERSPECTIVES 2022

- Élaboration d'un projet de vie sociale et partagée qui doit favoriser le vivre ensemble et la participation sociale et citoyenne de ses habitants (en partenariat avec l'AIVS et en réponse à l'appel à projet). Concrètement, il s'agira de proposer des activités destinées aux habitants (telles que activités conviviales, ludiques, sportives, culturelles, ...) au sein ou à l'extérieur de l'habitat. Ce projet sera porté par un animateur de vie sociale partagée et devra s'appuyer sur les structures locales existantes (EHPAD, centre de loisirs, associations, population, ...);
- Réflexion sur une nouvelle gestion de l'habitat inclusif de demain (en partenariat avec l'AIVS et en réponse à l'appel à projet).

CHIFFRES CLÉS

• Commissions :

Tenue de 4 commissions d'attribution
> Établissement de 8 critères d'attribution des logements (graduation).

• Instructions :

11 dossiers de demande de logement.

• Occupation :

> Attribution de 8 logements sur 9
+ de 2 logements pour 2 situations d'urgence.

GENS DU VOYAGE

“ Afin de préserver le mode de vie des gens du voyage, la Communauté de Communes Adour Madiran répond aux obligations qui sont les siennes et est à l'écoute, soucieuse de la précarité énergétique : une nouvelle tarification ainsi que des aménagements et outils ont été mis en œuvre. Les installations illicites constatées sur nos territoires constituent une problématique à laquelle nous n'avons pas la solution mais nous assurons néanmoins la salubrité de celles-ci.

Louis DINTRANS
 Vice-Président - En charge de la
 sous-délégation thématique
 GENS DU VOYAGE
 Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

L'aménagement, l'entretien et la création d'aires d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la CCAM. L'objectif est de permettre d'accueillir cette population durant quelques temps en perpétuant leur mode de vie. C'est une compétence à la gestion complexe et difficile. La compétence ne concerne que la gestion des deux aires d'accueil à ce jour.

FAITS MARQUANTS 2021

Les périodes de confinement ont amené des discussions sur le coût du service. La CCAM a mis en place un tarif hivernal car les gens du voyage avaient l'interdiction de se déplacer. Il n'a pas été possible de réaliser la fermeture annuelle des deux aires. Les installations illicites ont également continué à progresser durant l'année. Le constat est que la majorité de ces installations concerne des personnes du territoire.

ACTIONS 2021

- Changement du logiciel de l'aire de Vic-en-Bigorre;
- Mise en place d'un logiciel commun entre l'aire de Vic-en-Bigorre et de Maubourguet facilitant la gestion du service;

- Mise en place d'un tarif hivernal en accord avec la totalité des collectivités territoriales du département : les mêmes tarifs ont été appliqués sur le département pour la période hivernale du 1^{er} novembre au 30 avril;
- Problématique des installations illicites récurrentes sur le territoire.

PERSPECTIVES 2022

- Petits travaux d'entretien par les équipes techniques : embellissement des extérieurs et amélioration des installations;
- Fermeture des aires durant la période estivale :
 -> Aire de Maubourguet : du 29 juin au 8 juillet
 -> Aire de Vic-en-Bigorre : du 18 juillet au 30 juillet;
- Demande de subvention pour la rénovation de l'aire de Vic-en-Bigorre pour un montant de 90 000€ : rénovation des blocs sanitaires, amélioration des conditions d'accueil et isolation des blocs.

CHIFFRES CLÉS

Aire d'accueil de Vic-en-Bigorre :

- 16 emplacements
- Taux d'occupation de 94%

Aire d'accueil de Maubourguet :

- 8 emplacements
- Taux d'occupation de 90%

3

GRANDIR & S'ÉVEILLER

- P.28 PETITE ENFANCE
- P.29 ACCUEILS DE LOISIRS
- P.30 SERVICES SCOLAIRES
ET PÉRISCOLAIRES
- P.31 JEUNESSE

PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes Adour Madiran a souhaité stabiliser et pérenniser les modes d'accueil collectif. La diversité des structures permet aux familles du territoire de trouver un mode de garde adapté à leurs besoins. La CCAM s'engage à être attentive aux demandes des familles

Nathalie ITURRIA
Élue en charge de la
sous-délégation thématique
PETITE ENFANCE
Maire de NOUILHAN



OBJECTIFS/MISSIONS

- Stabiliser et pérenniser les structures "petite enfance";
- Maintenir les professions de la petite enfance sur le territoire;
- Permettre aux familles du territoire de choisir un mode garde adapté à leurs besoins.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- 2 micro-crèches dont la gestion est déléguée à des associations loi 1901: *Les Pitchouns* pour la micro-crèche de Tostat (10 agréments) et l'ADMR de Vic-en-Bigorre pour la micro-crèche d'Andrest (10 agréments).;
- 2 multi-accueils dont la gestion est déléguée à des associations :
 - > L'ADMR de Vic-en-Bigorre pour la crèche "*Les Petits Loups*" à Vic-en-Bigorre (38 agréments) et l'association "*Au Clair de Lune*" pour la crèche de Maubourguet (11 agréments);
- 1 Relais des Assistantes Maternelles en partenariat avec la Communauté de Communes Nord Est Béarn;
- 1 Lieu Accueil Enfants – Parents (LAEP) « *Les Petits Loups en balade* »

FAITS MARQUANTS 2021

- Avril 2021 - Fermeture de la Maison d'Assistantes Maternelles de Villenave-Près-Béarn.

PERSPECTIVES 2022

- Création d'un service Relais Petite enfance sur le territoire Adour Madiran;
- Accompagnement des structures micro-crèches et multi-accueils;
- Réflexion sur la conception de repas en liaison chaude spécifique à la petite enfance.



ACCUEIL DE LOISIRS

“ Les services péri et extrascolaires ont repris leur fonctionnement malgré un contexte encore tendu sur certaines périodes. Ainsi, les agents ont continué à s'adapter dans la mise en place des protocoles établis et les associations ont pu intervenir et reprendre les activités programmées. Par ailleurs, une dynamique pour poursuivre la mobilisation actuelle et créer de nouveaux projets est bien présente.

Magali LARRANG

Élue en charge la sous-délégation
thématique AFFAIRES
PÉRISCOLAIRES
Maire de BARBACHEN



MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH);
- Accompagner les projets ALSH.
- Créer du lien entre les différents accueils de loisirs.

FAITS MARQUANTS

Ouverture des ALSH malgré la situation sanitaire;

• Journée inter-centres de loisirs à Maubourguet sur le thème "Sport et Santé" : journée organisée par la CCAM, le centre de loisirs de Maubourguet, le service des sports de la commune de Maubourguet et l'association Bigorra Sports. Plus de 200 participants issus des 6 centres de loisirs ont participé à cette journée.

PERSPECTIVES 2022

- Développement des actions périscolaires et extrascolaires en faveur des ALSH et mise en place de nouveaux projets;
- Reprise des activités inter-centres de loisirs;
- Création d'un réseau d'intervenants et pérennisation des interventions des associations déjà présentes dans les actions périscolaires et extrascolaires.

CHIFFRES CLÉS

• 6 ALSH dont 3 en gestion associative

• Journée inter-centres de loisirs : 200 participants



SERVICES SCOLAIRES PÉRISCOLAIRES & EXTRASCOLAIRES

30

« Considérer l'enfant, pour l'accompagner dans l'inclusion et dans son épanouissement sociétal. Pour son accueil et son bien-être, la CCAM doit être à l'écoute des demandes des structures écoles et ALSH. Cela passe par la considération des équipes qui travaillent sur le terrain, par le lien à faire entre l'Enfance et une programmation culturelle adaptée à cette tranche d'âge. « Innovation » doit être le maître-mot pour répondre aux besoins nécessaires à la mise en œuvre des moyens propres à assurer l'instruction et le développement des enfants.

Véronique THIRAULT
2^{ème} Vice-Présidente -
Délégation
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE
Maire RABASTENS DE BIGORRE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Maintenir la qualité de services sur l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires (accueil matin, midi et soir);
- Coordonner les actions "affaires scolaires";
- Mener une réflexion de territoire avec l'Inspection Académique pour un maillage territorial du tissu scolaire sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS 2021

- Signature le 23 janvier du premier contrat de travail entre un agent de la CCAM et la collectivité dans le cadre du dispositif PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) de l'Éducation Nationale.

ACTIONS 2021

- Développement des actions périscolaires et extrascolaires en faveur des ALSH;
- Travail sur le Territoire Éducatif Rural pour un projet ambitieux pour les élèves de la CCAM;
- Réflexion sur la confection des repas en liaison chaude pour les sites de restauration des écoles de la CCAM;
- Suivi du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) pour le soutien des enfants en situation de handicap;
- Formation des agents périscolaires ;
- Accompagnement financier "écoles numériques innovantes et ruralité".

PERPSECTIVES 2022

- Réflexion sur le maillage territorial des écoles au sein des commissions "Affaires scolaires et Périscolaires" et "Transparence, Gouvernance et Participation".

CHIFFRES CLÉS

SCOLAIRE

- 33 écoles dont 9 regroupées en RPI déconcentrés et 4 en RPI concentrés
- 1 école gérée par le SIVOM des 3 Collines à Escaunets
- 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans à Maubourguet
- 1571 élèves au 2 septembre 2021
- 33 sites de restauration scolaire (5 prestataires et 1 site de confection sur place)

PÉRISCOLAIRE

- 25 garderies
- 2 accueils de loisirs périscolaires

100 agents communautaires

JEUNESSE

La jeunesse est toujours en proie à une attention particulière par l'ensemble des élus et des services de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Allons vers de nouveaux horizons pour que les jeunes du territoire trouvent un environnement favorable pour leur avenir !

La culture, l'orientation, la santé et la mobilité sont des vecteurs de réussite.

Julie CARASSUS-BARRAGAT

Élue - Sous-délégation JEUNESSE
- Maire de LACASSAGNE



OBJECTIFS / MISSIONS

- Soutenir les projets structurants pour la jeunesse du territoire Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS

- Accompagnement des apprentis BPJEPS de l'association Bigorra Sport.

ACTIONS 2021

- Rencontre des jeunes du territoire en septembre à Vic-en-Bigorre et en décembre à Maubourguet.

PERSPECTIVES 2022

- Axer notre ambition pour les jeunes autour de la culture;
- Mise en place du pass' culture



4

SORTIR & DÉCOUVRIR

32



P.33 / PATRIMONE

P.34 / OCTAV

P.35 / RÉSEAU

DE MÉDIATHÈQUES

P.36 / ÉQUIPEMENTS SPORTIFS -
PISCINE

COMMUNAUTAIRE

PATRIMOINE

“ La pandémie de la COVID nous a une fois de plus ralenti dans la programmation culturelle des sites patrimoniaux.

Les études de délégation de service public (DSP) pour le Château de Montaner et l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'Abbaye de St-Sever-de-Rustan se poursuivent favorablement.

L'association St-Sever Pluriel commence à se structurer afin de pouvoir proposer une saison culturelle de qualité et pérenne sur le site de l'Abbaye.

Jean-PIERRE CURDI
Vice-Président,
En charge la sous-délégation
thématique Patrimoine
Maire de SAINT-SEVER-DE-RUSTAN



OBJECTIFS / MISSIONS

• **Gestion des sites Abbaye de St-Sever-de-Rustan et Château de Montaner**

-> Proposer un interlocuteur unique et identifié pour la CCAM

-> Optimiser l'exploitation des sites via une mutualisation des actions, des moyens et des savoir-faire;

• **Projet global de valorisation du patrimoine communautaire**

Créer un projet culturel et patrimonial de territoire en produisant une offre structurée, équilibrée, de qualité, à l'échelle du territoire.

FAITS MARQUANTS 2021

• **Appel à manifestation d'intérêt « Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan »** : candidature du Groupe SOS (groupement d'entreprises et d'associations spécialisé dans l'entrepreneuriat social). Les actions proposées : chantiers d'insertion, formation à l'artisanat, un lieu multi-services, développer l'activité touristique et développer l'entrepreneuriat social;

• **Étude du projet de Délégation de Service Public (DSP) au Château de Montaner par le Département des Pyrénées-Atlantiques;**

• **Colore ton Patrimoine** : illumination des façades (mapping) du château et de l'abbaye à partir d'illustrations d'élèves réalisées en classe. Travail pédagogique visant l'appropriation du patrimoine local par les élèves de Siarrouy, Andrest, Sarriac et Peyrun (85 élèves au total).

ACTIONS 2021

Contexte de pandémie limitant l'accueil du public sur les sites : réouverture des lieux culturels le 19 mai

• **Château de Montaner** :

Ouverture du 19 mai à fin octobre

Mise en place d'un programme d'animation estival construit avec l'intervention de professionnels du spectacle et de l'artisanat;

• **Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan** :

Ouverture du 19 mai à fin septembre pour les visites guidées;

• A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, visite thématique sur le Cloître de l'Abbaye;

• **Suivi de projet de la Route Européenne d'Artagnan.**

PERSPECTIVES 2022

• Poursuivre l'action "Colore ton Patrimoine" en proposant à d'autres écoles du territoire de mettre en valeur le patrimoine local par la mise en lumière de leurs dessins;

• Donner de la visibilité au Château et à l'Abbaye par le numérique;

• Étude de préfiguration pour le projet du Groupe SOS à l'Abbaye et suivi du projet de DSP du Château de Montaner;

• Partenariat avec l'Office de Tourisme Cœur Sud-Ouest pour le projet d'exposition d'art contemporain sur l'Abbaye et le Château.

CHIFFRES CLÉS

• **Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan**

1081 visiteurs en 2021; -30%

+4295 participants aux animations estivales proposées par la commune de St-Sever, le tissu associatif local et la collectivité.

• **Château de Montaner**

5862 visiteurs en 2021; +17%

+ 362 participants aux soirées.

L'OCTAV

SPECTACLE / CINÉMA / FORMATION

34

Proposer une offre culturelle diversifiée à la fois dans la salle de l'Octav et en externalisant cette offre dans des villages partenaires de la communauté. Cette offre est complétée par une programmation cinématographique de qualité pour tout public avec un gros travail sur le public scolaire.

Francis LELAURIN
Élu - En charge de la
délégation thématique
CULTURE - Maire de TARASTEIX



OBJECTIFS / MISSIONS

- L'OCTAV se donne pour mission de démocratiser la culture en milieu rural ! Soit par une programmation culturelle sur le territoire Adour Madiran avec la "Balade de l'Octav", ou par la proposition de concerts grand public dans la salle de spectacle;
- Au Cinéma, L'OCTAV transmet la magie du "7ème Art" avec une programmation tout public, de l'Art et Essais, des animations... pour petits et grands et participe à l'éducation à l'image du Jeune Public (scolaire ou périscolaire), par le biais de réseaux et partenariats (enseignants, institutions, salles de cinéma voisines);
- L'OCTAV accueille le réseau Occitanie E.Formation, afin de proposer de la formation à distance aux demandeurs d'emplois.

FAITS MARQUANTS 2021

- Janvier 2021 : Salle de L'OCTAV aménagée en centre de vaccination = report de tous les concerts. Mobilisation à temps complet des agents de L'OCTAV.

ACTIONS 2021

- **Le Cinéma**
Réouverture le 19 mai 2021 après 6 mois de fermeture (crise sanitaire);
- **Programmation Culturelle**
4 programmations "La Balade de l'Octav" (report d'artistes programmés en 2020) le 24 avril à Madiran, le 11 septembre à Lahitte-Toupière, le 16 octobre à Pujo et le 20 novembre à Lacassagne.

PERSPECTIVES 2022

- Fermeture du centre de vaccination et reprise des activités et missions du service;
- Élaboration d'une programmation culturelle épurée, compte-tenu des difficultés liées à la période COVID :
 - > MYSTERE TRIO 4TET au "Bistrot de l'Octav" le 17 septembre;
 - > LE TROTTOIR D'EN FACE le 24 septembre;
 - > LES FATALS PICARDS le 17 décembre;
 - > BERYWAM le 10 décembre;
- Développer des actions autour du cinéma et des animations auprès du jeune public (projet en collaboration avec les services communautaires Médiathèques, Jeunesse et Communication) et évolution de "La Balade de L'OCTAV" = Culture & Patrimoine.

CHIFFRES CLÉS

- **Centre de Vaccination COVID 19**
-> 30 378 vaccins administrés du 18 janvier au 30 décembre 2021;
-> 3 agents de l'OCTAV mobilisés (entretien, administratif, accueil, gestion des plannings Doctolib, gestion et suivi des vaccins et dotations) + 30 IDEL + 15 Médecins dont 6 Médecins Retraités + 6 élus de la régie de l'OCTAV.
- **Cinéma**
5 213 entrées au dont plus de 2 000 enfants (de septembre à décembre).



RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

“ Les médiathèques sont un lieu de culture incontournable de nos territoires.

Mettre à disposition de tous les publics des documents, quel que soit le support, est une action primordiale pour permettre à chacun, quels que soient ses besoins et ses envies, de développer l'esprit d'éveil, de culture, de connaissance, de détente et de plaisir.

Francis LELAURIN
Élu - En charge de la
délégation thématique
CULTURE - Maire de TARASTEIX



MISSIONS / OBJECTIFS

• Le réseau de médiathèques a pour mission de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisirs et de culture. Les médiathèques mettent en oeuvre un

programme d'animation qui fournit un espace public de rencontres autour de ces collections et qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture (CTL) signé avec la DRAC Occitanie, pour un développement de l'action culturelle sur le territoire, dans le cadre extrêmement contraint induit par la pandémie de COVID (confinements, pass sanitaire, etc.);
- Formation d'un conseiller numérique et premières actions à l'automne 2021;
- A l'échelon national, adoption de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

ACTIONS 2021

- Renforcement du partenariat avec l'association "Au tour du livre" : exposition et soirée littéraire sur le prix Francis Jammes, accueil d'un auteur illustrateur jeunesse (Henri Meunier) pour des rencontres avec les scolaires, animation d'un espace médiathèque avec des animations lecture intergénérationnelles;
- Lancement du "Pass book", le rendez-vous culturel des jeunes organisé un vendredi par mois.

PERSPECTIVES 2022

- Réouverture normalisée (accès libre, horaires,...) et reprise des animations et du travail en réseau pour retrouver la fréquentation et le fonctionnement d'avant la pandémie.

CHIFFRES CLÉS

• INSCRIPTIONS

1506 en 2021; -15% par rapport à 2020

Dont 0-14 ans :

387 inscriptions ; -20% (N-1)

Dont nouveaux inscrits :

379 nouvelles inscriptions ;
+30% (N-1)

• PRÊTS

48 291 documents empruntés
en 2021; +43% par rapport à 2020

Dont prêt aux collectivités

(écoles, associations,...) :
5805 en 2021; +13% (N-1)

• COLLECTIONS

Documents en fonds propre :
42 636 en 2021; +10% par rapport
à 2020.

Documents en dépôt de la médiathèque
départementale des Hautes-Pyrénées :
15349 documents en 2021
soit -3,5% (N-1)



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PISCINE LOUIS FOURCADE

Construction, aménagement et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire. La piscine Louis Fourcade de Vic-en-Bigorre est le seul équipement sportif défini comme d'intérêt communautaire.

Patrick ROUCAU

Élu - Président de la commission
«ÉQUIPEMENTS SPORTIFS»
Adjoint au Maire de Vic-en-Bigorre



MISSIONS / OBJECTIFS

La construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire est une compétence de la CCAM. La piscine Louis Fourcade à Vic-en-Bigorre est le seul équipement défini comme d'intérêt communautaire. Cet équipement permet d'accueillir les habitants du territoire ainsi que l'ensemble des enfants scolarisés dans une des 34 écoles communautaires dans le cadre scolaire pour le "savoir nager".

FAITS MARQUANTS 2021

La situation sanitaire a conduit la CCAM à fermer l'équipement durant plusieurs semaines. Ce dernier a totalement été fermé de janvier à mai. Dès le mois de juin, nous avons pu à nouveau accueillir le public avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict et d'une jauge d'entrée. Le sauna et le hammam sont restés fermés toute l'année.

ACTIONS 2021

- Mise en place de protocole sanitaire pour l'accueil des différents publics durant l'année;
- Mise en place d'une gestion en régie de la buvette durant la période estivale;
- Accueil de nouveaux établissements scolaires extérieurs au territoire.

PERSPECTIVES 2022

- Mise aux normes des toboggans;
- Définition d'une nouvelle grille tarifaire permettant de favoriser l'accès au public adolescent;
- Modernisation des équipements techniques (chaufferie) -> étude financière du projet
- Développement des partenariats pour accueillir de nouveaux publics.

CHIFFRES CLÉS

- 5 432 entrées durant la période estivale. Baisse de 56% de la fréquentation par rapport à une année normale.

La CCAM a constaté une baisse de 55% des recettes liées aux entrées public.

- Fréquentation 2020 : 17 559 entrées
 - Scolaires : 5708
 - Public : 7916
 - Associations : 3 934

A cause des restrictions sanitaires, la piscine intercommunale a vu son déficit augmenter de 30%.



5

PRÉSERVER & RECYCLER

37

P.38 / DÉCHETS

P.39 / SPANC :
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

DÉCHETS

Jamais figé, cette année encore, des pistes d'optimisation du service de collecte en porte à porte ont été mise en place. De manière plus globale, dans les années à venir, le service va s'attacher à mettre en place des actions allant dans le sens des objectifs de réduction et de prévention du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Occitanie 2040. Avec un coup d'accélérateur sur la thématique des biodéchets fin 2022 et 2023.

Jean-Marc LAFFITTE
Vice-Président -

En charge de la délégation
thématique DÉCHETS
et ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Maire de LABATUT-FIGUIERES



MISSIONS / OBJECTIFS

Au quotidien, il est primordial de veiller à la continuité du service pour assurer aux usagers un service de proximité. En parallèle, les services recherchent en permanence des pistes d'optimisation afin de répondre aux objectifs réglementaires chiffrés tout en assurant une maîtrise des coûts.

FAITS MARQUANTS

En mai 2021, l'expérimentation de la collecte tous les 15 jours voit le jour. Trente communes sur les 81 que compte le périmètre d'intervention de la collecte en porte à porte ont été concernées.

CHIFFRES CLÉS

- 3941 T d'Ordures Ménagères
- 691 T d'emballages
- 448 T de papiers
- 973 T de verre
- 7022 T de produits de déchetterie.

À noter, une augmentation des tonnages des produits de déchetterie et des emballages et une légère diminution des tonnages d'ordures ménagères, par rapport à 2020.

En effet, au regard du taux de présentation des bacs à la collecte sur le territoire (environ 1 fois par mois), il apparaît rationnel de réduire la fréquence de collecte en porte à porte.

La zone test permet d'appréhender les difficultés qui pourraient être rencontrées par les usagers et par les équipes de collecte, avant de l'étendre. Cette expérimentation fut concluante.

En parallèle, la conteneurisation du territoire pour la collecte des emballages a permis entre autres de remplacer les caissettes par des bacs roulants, permettant aux usagers concernés de disposer d'un volume de stockage plus important. Cette opération a concerné 59 communes. Elle se terminera en 2022 sur les communes de Rabastens de Bigorre et d'Andrest.

ACTIONS 2021

- Avec la conteneurisation du territoire, ce sont plus de 4000 bacs jaunes qui ont été distribués aux usagers du territoire;
- Une nouvelle filière de récupération est développée dans toutes les déchetteries : les cartouches d'encre. Elle marquera le début de changements sur ces sites de collecte, dès 2022;
- Première participation au Festival Zéro Déchets, événement à portée départementale. Avec la collaboration de la médiathèque de Vic-en-Bigorre, des ateliers de création de tawashis (éponges réutilisables) ont été proposés. Participation à renouveler.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre et étendre l'expérimentation de la collecte tous les 15 jours des ordures ménagères et des emballages, ainsi que la conteneurisation du territoire pour la collecte des emballages;
- Établir le Plan Local de Prévention des Déchets de la collectivité;
- Renouveler la proposition aux usagers d'acquisition de composteurs à prix réduit;
- Mettre en place la méthode "Comptacoût" pour mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

“ La Communauté de Communes Adour Madiran a pris la compétence en 2019 suite à la dissolution de Val d'Adour Environnement et un nouveau règlement de service a été voté. Le service se doit d'être autonome en équilibrant son budget annexe avec l'ensemble des prestations qu'il propose. Les principales ressources sont les contrôles de fonctionnement.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC - se compose de 3 agents - à raison de 2,7 ETP - et d'un soutien administratif (facturation et courriers).

Jean-Marc LAFFITTE
Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique DÉCHETS
et ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Maire de LABATUT-FIGUIERES



MISSIONS / OBJECTIFS

600 contrôles de fonctionnement (CF) périodiques des installations d'assainissement non collectif (ANC).

- CF périodique des installations d'ANC
- CF des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière;
- Instruction des demandes de CU, PC, DT, et réhabilitation volontaire;
- Contrôle de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuve;
- Conseil et soutien technique auprès des élus et des particuliers.

FAITS MARQUANTS 2021

- Prise de contact avec en vue du remplacement d'un agent;
- Départ d'un agent au 31/12/2021.

ACTIONS 2021

- 6 communes contrôlées : Villenave Près Béarn, Rabastens de Bigorre, Auriébat, Saint-Lezer, Escaunets, Hères, Castelnaud Rivière Basse;
- Tenue d'une commission d'élus le 25 mars 2021 à l'OCTAV;

- Réunion d'élus au SPANC de l'Adour à Bagnères de Bigorre le 19 mai 2021 sur la mise en place de l'annualisation du coût du contrôle de fonctionnement;
- Mise en place de réunions par territoire le 13 et 15 octobre 2021, à destination des élus et secrétaires de mairie sur le rappel à la procédure vis à vis d'instructions de demandes d'urbanisme (nécessité des études particulières à la parcelle) et questions diverses.

PERSPECTIVES 2022

- Travail sur l'annualisation du coût du contrôle de fonctionnement et sur la révision des tarifs;
- Travail sur la mise en place de la double périodicité;
- Travail sur la mise en place des relances des ventes;
- Rencontre inter SPANC le 10 novembre 2022;
- Annualisation du coût du contrôle de fonctionnement périodique des installations d'ANC pour la mise en place au 1/01/2023
- Incitation à la réhabilitation et apporter des solutions;
- Rencontre avec le SPANC DE L'ADOUR à Bagnères de Bigorre;
- Réunion des secrétaires de mairie : rappel des pratiques et procédures.

CHIFFRES CLÉS

- Certificat d'Urbanisme :
52 demandes traitées
- Permis de construire :
81 demandes traitées
- + 44 demandes de réhabilitation volontaire traitées
- + 65 contrôles de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuves.
- + 168 contrôles de fonctionnement des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière
- + 591 contrôles de fonctionnement périodiques des installations d'ANC.

6

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE / SERVICES TECHNIQUES

40



P.40 / **BÂTIMENTS**

P.41 / **VOIRIE**

P.42 / **SERVICES
TECHNIQUES**

BÂTIMENTS

Après une période compliquée, les gros investissements validés ont pu être réalisés (toiture Médiathèque de Vic-en-Bigorre, rénovation pôle agroalimentaire à Maubourguet, aménagement thermique du local Technimed de Vic-en-Bigorre, etc.).

Les agents ou élus concernés ont assisté régulièrement aux diverses réunions de chantier. Des travaux d'amélioration ou réparations ont été réalisés par les services techniques sur divers bâtiments communautaires ou écoles. Des études avec l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées - ADAC65- ont été réalisées concernant des projets de communes sur leurs écoles. Une sensibilisation quant aux économies d'énergie concernant l'utilisation des divers bâtiments ainsi qu'un programme d'amélioration thermique sont nécessaires pour maîtriser le poste comptable concerné.



Roland DUBERTRAND
Vice-Président
En charge la sous-délégation
SERVICES TECHNIQUES
Maire de MONFAUCON

Michel MENONI
Élu - En charge de la sous-
délégation thématique
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Maire de LIAC



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre aux services de la CCAM d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles ou de permettre la mise en place des nouveaux services à destination de la population. Pour cela, des programmes de rénovation sont définis avec les utilisateurs pour répondre aux besoins et améliorer les conditions énergétiques du patrimoine.

FAITS MARQUANTS 2021

L'année 2021 a majoritairement été consacrée à la mise aux normes des anciens bâtiments 'Tujague' à Vic-en-Bigorre pour permettre l'installation de l'entreprise "Le Relais". Suite à l'arrêté préfectoral autorisant "Le Relais"

à s'installer dans ses locaux, la CCAM à lancé un programme de rénovation à hauteur de 500 000 € subventionné à par l'état. Ces travaux ont fortement mobilisé les équipes dans le suivi de ce chantier important.

ACTIONS 2021

- Amélioration des conditions thermiques de locaux de la société "Technimed" installée à l'Hôtel d'Entreprise de la Herray à Vic-en-Bigorre;
- Refection de la toiture de la médiathèque de Vic-en-Bigorre;
- Définition du programme de rénovation du pôle agroalimentaire à Maubourguet.
- Travaux d'entretien dans les écoles du territoire.

PERSPECTIVES 2022

- Rénovation du pôle agroalimentaire à Maubourguet permettant l'accueil de 2 entreprises supplémentaires;
- Fin de la rénovation du bâtiment accueillant l'entreprise "Le Relais" à Vic-en-Bigorre;
- Rénovation des systèmes de chauffage / ventilation et des sols de la crèche "Les Petits Loups" à Vic-en-Bigorre;
- Définition des besoins de rénovation du groupe médical de Rabastens de Bigorre;
- Définition des besoins d'extension de la caserne de la Brigade de Gendarmerie de Vic-en-Bigorre.

Avec le contexte économique contraint, un travail sur les économies d'énergie sera mené par les élus membres de la commission.

CHIFFRES CLÉS

• Nouveau marché de maintenance :

Lancement d'un nouveau marché de maintenance des installations thermiques. L'entreprise COFELY a été retenue pour 3 ans

• Groupement de commande :

Participation au groupement de commande mis en place par le SDE 65 pour les contrats d'électricité et de gaz.

• **RÉNOVATION** : 3 études de rénovation de groupes scolaires accompagnées par l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités des Hautes-Pyrénées).

VOIRIE

MISSIONS / OBJECTIFS

La compétence "création, aménagement et entretien de la voirie" ne s'exerce que sur une partie du territoire, correspondant aux périmètres des anciennes communautés de communes de Maubourguet et de Rabastens de Bigorre.

La CCAM a défini un intérêt communautaire pour le classement de ces voies et les travaux qui lui incombent.

FAITS MARQUANTS

Lors de l'année 2021, la CCAM a lancé le programme prévu dans le programme d'investissement triennal. La CCAM a également rattrapé 50% du programme d'investissement annulé en 2020 pour cause de crise COVID.

Durant l'année 2021, des discussions entre les communes et la CCAM ont permis de déterminer la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour la gestion du passage des épaveuses dans les communes. A partir du 1^{er} janvier 2022, les communes deviendront mandataires de l'entreprise réalisant les travaux dans leur commune. Une convention financière sera mise en place entre les communes et la CCAM pour le financement de ces travaux.

ACTIONS 2021

- Mise en place de conventions avec l'ensemble des communes pour la réalisation des travaux d'épaveuse dans les communes.
- Réalisation du programme d'investissement prévu suite à l'épisode covid.

PERSPECTIVES 2022

- Redéfinition d'un programme d'investissement triennal de la voirie;
- Redéfinition de la méthodologie d'investissement dans les communes.

CHIFFRES CLÉS

- 43 communes ayant transféré une partie des voies communales
- 173 000 € de dépenses d'entretien des voies communales (dont 150 000€ pour les épaveuses)
- 307 000 € de dépenses d'investissement.
- 150 000 € de subvention FAR du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.



SERVICES TECHNIQUES

Depuis la mise en place du règlement intérieur, chaque commune a pu bénéficier des travaux d'entretien des espaces verts. La priorité pour la CCAM reste les parties d'entretien des espaces verts bien définis.

A cela s'ajoute toute la réactivité de nos agents qui peuvent intervenir sur des opérations exceptionnelles ou pour des raisons de sécurité dans nos communes.

Roland DUBERTRAND
Vice-Président
En charge la sous-délégation
SERVICES TECHNIQUES
Maire de MONFAUCON



MISSIONS / OBJECTIFS

Les services techniques de la CCAM réalisent en priorité l'aménagement et l'entretien des espaces verts et bâtiments de la CCAM nécessaires à l'exercice de ses compétences, y compris les bâtiments scolaires mis à disposition par les communes. La CCAM ayant, dans le cadre de ses missions, développé des moyens techniques intervient pour le compte des communes membres pour des travaux définis d'un commune accord.

FAITS MARQUANTS 2021

L'année 2021 a été consacrée à la redéfinition des interventions des équipes dans les communes avec la mise en place d'un

règlement d'intervention établi par la CCAM sur proposition de la commission.

La totalité des communes a été saisie pour définir un plan d'intervention et d'entretien des espaces verts et un accord a été trouvé avec chaque commune, en fonction de ses besoins, tout en respectant le règlement défini.

La CCAM a également investi dans un nouveau local - mutualisé avec plusieurs services du pôle environnement - à Vic-en-Bigorre répondant aux besoins du service. Des travaux de mise aux normes ont été réalisés par les équipes techniques durant l'hiver.

ACTIONS 2021

- Aménagement de l'atelier technique de Vic et du garage mécanique;
- Démolition des lots à aménager du pôle agroalimentaire de Maubourguet;
- Travaux de nettoyage et d'évacuation de matériel aux anciens bâtiments Tujague de Vic-en-Bigorre;
- Peinture extérieure du bâtiment de la médiathèque de Vic-en-Bigorre;
- Rénovation des sanitaires de l'école primaire Pierre Guillard à Vic-en-Bigorre.

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place d'astreintes techniques pour répondre aux locataires des bâtiments communautaires en dehors des horaires de travail;
- Mutualisation des équipes d'entretien sur la totalité du territoire en fonction des travaux prioritaires;
- Fin des travaux d'aménagement du nouvel atelier technique de Vic-en-Bigorre.

CHIFFRES CLÉS

- 24 agents techniques composent l'équipe d'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- Interventions dans 62 communes sur 72 sur l'année 2021.
- 3 secteurs d'intervention définis sur Maubourguet, Vic-en-Bigorre et Rabastens de Bigorre.

7

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI

44

P.44 / **COMMUNICATION**

P.45 / **TRANSPARENCE
VIE POLITIQUE**

P.47 / **RESSOURCES
HUMAINES**

P.49 / **FINANCES**

COMMUNICATION

Fonction transversale au sein de la collectivité, le service communication assure le lien entre les élus, les services et les différents publics internes et externes, pour servir le projet de la collectivité.

Christian BOURBON
Élu - Président de la commission
COMMUNICATION
Maire de LASCAZÈRES



MISSIONS / OBJECTIFS

Chargé de promouvoir les projets, les services et les réalisations de la collectivité, le service communication assure la production des publications et des supports de communication (plaquettes, brochures, affiches, magazines, rapport d'activités, guides...). Il décline l'ensemble des actions sur les supports numériques (site internet/extranet, réseaux sociaux), assure les relations presse et veille à la cohérence de la signalétique des bâtiments et services communautaires.

FAITS MARQUANTS 2021

Enquête Publique

- Du 15 février au 19 mars 2021 : enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal;
- 25 novembre 2021 : approbation du PLUi.

CHIFFRES CLÉS

• 2 VISITES OFFICIELLES en 2021 :

-> Mme Brigitte KLINKERT, Ministre déléguée auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

-> M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

• SITE INTERNET adour-madiran.fr :

66658 sessions en 2021 (+5%)

• FACEBOOK @adourmadiran :

1700 abonnés (+40%)

Pôle Environnement

- 1^{er} Trimestre 2021: lancement de l'expérimentation de la collecte tous les 15 jours des déchets sur 30 communes du territoire.

ACTIONS 2021

[Com' Interne]

- Lettre d'information à destination des agents de la collectivité;
- Déploiement de l'application Cabinet Numérique à destination des élus communautaires et municipaux afin d'assurer la tracabilité des convocations aux assemblées.

[Com' Externe]

- Enquête publique : Actions de communication - réglementaires et supplémentaires - mises en oeuvre dans le cadre de l'enquête publique PLUi;
- Réseau d'affichage : Déploiement d'un réseau d'affichage urbain - déjà présent à Vic-en-Bigorre - sur les communes d'Andrest Maubourguet, Pontiacq-Viellepinte et Rabastens de Bigorre.

- Autres actions -

- Réalisation de divers imprimés et publications (communiqués de presse, affiches, flyers, guides, lettres d'info...) et communication numérique pour les différents services et projets communautaires (L'Octav, Centre de Vaccination COVID-19, France Services, réseau de Médiathèques, patrimoine, piscine, pôle environnement, services scolaires, péri et extrascolaires, OPAH, finances, etc.);
- Signalétique : identification des services et bâtiments communautaires;
- Diffusion en direct des séances des conseils.

PERSPECTIVES 2022

- Pôle Culture : Création d'une charte graphique et autres éléments de communication afin d'identifier et de donner de la visibilité à l'ensemble des événements culturels proposés par les services de la CCAM;
- Réunions publiques;
- Action de communication sur le projet expérimental Territoire éducatif Rural (TER);
- Proposer aux communes membres une solution d'application mobile.

TRANSPARENCE VIE POLITIQUE

La commission Transparence Gouvernance Participation (TGP) a pour but de fournir des éléments d'aide à la décision pour le bureau communautaire, les maires et les conseillers communautaires sur des sujets complexes à enjeux. Elle explicite les processus de réflexion et se concentre sur quelques sujets stratégiques à enjeux pour les besoins des citoyens, ne pouvant accompagner l'ensemble des sujets traités par la CCAM. Elle apporte une plus-value aux commissions en terme de méthode. Ses travaux se sont concentrés sur le maillage territorial des écoles primaires. Un second sujet portera sur la politique économique et environnementale de gestion des ordures ménagères. Au-delà de ces deux sujets, toute commission peut saisir la commission TGP sur un sujet à enjeux.

NB : cette posture a été mobilisée dans le cadre des travaux de réflexion sur la mise en place de la Délégation de Service Publique au château de Montaner par le conseil départemental 64, où la CCAM est partie prenante. Ses missions s'arrêtent du moment où une décision est prise, qui est diffusée par la commission "Communication".

Au delà des élus qui la composent, elle est ouverte à la société civile, notamment à travers les associations citoyennes comme Activam. Pour compléter son objectif de transparence, elle se doit d'inviter la presse pour mieux diffuser et expliciter ses travaux et son intérêt pour les citoyens.

Frank BOCHER

Élu - Président de la commission
TRANSPARENCE & VIE POLITIQUE
Maire de PONSON DEBAT POUTS



OBJECTIFS / MISSIONS

- Examiner toute problématique qui peut relever de l'éthique qui se présenterait durant le mandat et rendre l'action communautaire accessible et compréhensible par tous = TRANSPARENCE;
- Éclairer les élus par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision pour les projets structurants et à enjeux de la collectivité. A cet effet, la commission dispose d'un droit de regard sur différents champs d'action communautaire = GOUVERNANCE;
- Développer des formes de démocratie participative qui peuvent prendre différentes configurations (réunions publiques, ouverture des commissions au public, réunions d'information sur l'avancée des projets...) = PARTICIPATION.

FAITS MARQUANTS 2021

- Changement de la dénomination de la commission qui met en exergue les 3 piliers d'intervention : Transparence / Gouvernance / Participation (pour rappel, dénomination initiale: transparence de la vie politique et gouvernance);
- Élaboration de la feuille de route prévisionnelle 2021/2023 des sujets à traiter : grille opérationnelle d'aide à la décision, création d'un Conseil de Développement, établissement des règles de la transparence - à savoir règles des bonnes pratiques qui définit ce qui relève des obligations de transparence de ce qui relève de la confidentialité - rédaction d'un pacte de gouvernance (mode de gestion politique approuvé par le bloc communal), définition des règles de mobilisation de la démocratie participative, etc.;
- Engagement des réflexions sur le maillage territorial des écoles à l'échelle de la CCAM

ACTIONS 2021

- Réflexion sur l'opportunité de constituer un Conseil de Développement communautaire (à mettre en lien avec l'association ACTIVAM);
- Expérimentation du processus d'aide à la décision sur des sujets stratégiques :

1/partir du processus de décision pour la prise d'une délibération : commission thématique, bureau communautaire, conférence des maires et conseil communautaire = démocratie représentative; voir comment intégrer dans le processus la démocratie participative (conseils municipaux, conseil de développement, etc.)

2/ choisir les commissions thématiques sur lesquelles appliquer le processus décisionnel à titre expérimental = affaires scolaires (organisation du maillage territorial des écoles) et environnement (focus sur les ordures ménagères).

PERSPECTIVES 2022

- Expérimentation de la grille opérationnelle d'aide à la décision sur le maillage territorial des écoles dans l'objectif de ne pas subir les décisions de fermeture de postes ou d'école de l'Inspection Académique mais d'être force de proposition => travail mené en étroite collaboration avec la commission «Affaires scolaires, péri et extrascolaires»;

- Fixation de critères d'analyse de la situation des écoles de gestion communautaire à court, moyen et long terme, à savoir effectifs scolaires, ressources humaines dédiées, transport scolaire, état bâtementaire, investissements réalisés et à venir, mobilité des familles sur le territoire, permettant de réfléchir au maillage territorial des écoles;
- calendrier de travail intégrant le calendrier d'élaboration du Projet éducatif territorial mis en oeuvre à la rentrée 2023;
- 3 réunions conjointes sur le maillage territorial des écoles;
- 3 réunions avec les parents.

CHIFFRES CLÉS

- 1 commission en 2021 et 1 commission conjointe avec la commission "Affaires scolaires" de la CCAM
- Fixation de la feuille de route sur 3 années (2021, 2022 et 2023)
- Choix de 2 commissions thématiques d'expérimentation du processus d'aide à la décision
- Élaboration d'une grille opérationnelle d'aide à la décision





RESSOURCES HUMAINES

“ L'année 2021 est marquée essentiellement par la crise sanitaire. Dans ce contexte, l'ensemble des personnels de la CCAM - représentants des personnels et syndicaux et élus, ont travaillé ensemble, et avec le même objectif, permettant de répondre aux attentes et aux besoins de la collectivité et d'exécuter l'ensemble des missions liées aux différentes compétences de la Communauté de Communes. La politique des ressources humaines reste inchangée avec la volonté que chacun évolue dans les meilleures conditions et dans un souci d'équité et de respect de la législation.

Bernard ROUSSIN
Président de la commission
RESSOURCES HUMAINES
Maire de ANSOST



CHIFFRES CLÉS

- 6 départs en retraite
- 6 agents titularisés
- 21 avancements de grade.

FAITS MARQUANTS 2021

- Mise en place RTT;
- Réorganisation des services techniques;
- Rédaction et mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG);
- Augmentation de la participation SANTÉ de 15 à 30 €;
- Suite crise sanitaire = difficulté de recrutement ;
- Nombreux arrêts maladie.

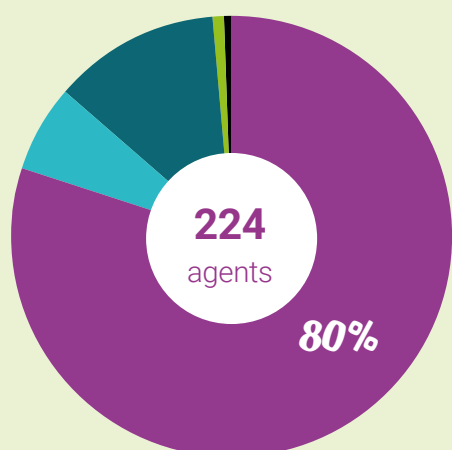
ACTIONS 2021

- Recrutement de médecins salariés ;
- Recrutement d'un médiateur numérique;
- Recrutement d'un(e) assistant(e) de direction.

PERSPECTIVES 2022

- Mise en place d'un plan de formation
- Modification CT et CHSCT;
- Élections professionnelles -> Déc. 2022;
- Poursuite de l'harmonisation sur le volet social;
- Recrutement de nouveaux médecins salariés;
- Renforcement des liens avec le PIAL (Prise en charge des AESH sur le temps périscolaire);
- Intégration en régie directe du Relais d'Assistants Maternelles et de son personnel.

▶ RÉPARTITION DES AGENTS PAR STATUT

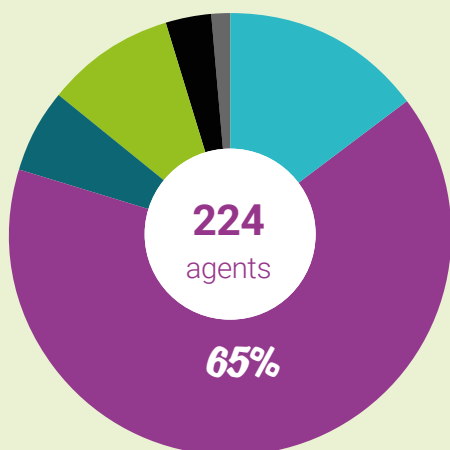


- Fonctionnaires titulaires et stagiaires - 173 agents - 80 %
- Agents non titulaires permanents (CDI) - 17 agents - 6 %
- Agents en contrats aidés - 2 agents
- Agents non titulaires - CDD - 32 agents - 12 %

Données au 31.12 2021

49

▶ RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



- Filière technique - 149 agents - 65 %
- Filière administrative - 32 agents - 15 %
- Filière animation - 21 agents - 10 %
- Filière sociale - 13 agents - 6 %
- Filière culturelle - 7 agents - 3 %
- Filière sportive - 2 agents - 1 %

Données au 31.12 2021

▶ COÛT DE LA MASSE SALARIALE PAR SERVICE

	2019	2020	2021
Dépenses de personnel - 012 :	6 655 371,00 €	6 647 343,00 €	7 105 319,00 €
- Budget Principal	5 019 421,00 €	5 518 612,00 €	5 379 721,00 €
- Budget Centre multimédia	102 674,00 €	104 635,00 €	109 573,00 €
- Budget Ordures ménagères	1 444 611,00 €	1 305 765,00 €	1 274 578,00 €
- Budget SPANC	88 665,00 €	78 331,00 €	95 282,00 €
- Budget Centre de Santé			246 165,00 €

Données au 31.12 2021

FINANCES

“ Pour la seconde année consécutive, la pandémie a rythmé le fonctionnement de la collectivité et ses finances.

Tout en gardant l'ambition d'améliorer la qualité des services de l'intercommunalité en maintenant l'effort fiscal sur notre territoire et ce depuis 2017, force est de constater que cet objectif devient laborieux.

Au fil des années écoulées, nous n'avons eu de cesse d'évoluer, de transformer l'ensemble de nos actions et même notre organisation en fusionnant, mutualisant, pour dégager les moyens nécessaires à cette ambition.

Malgré ces efforts et ceux des agents pour contenir l'impact financier de la crise sanitaire, les effets sur les finances de la collectivité ne sont pas négligeables.

Toutefois, c'est dans cette intermède que des projets de développement sur notre territoire ont abouti. La vente de terrains sur nos zones d'activités a permis de préserver les finances de l'intercommunalité et laisse à croire en des jours meilleurs pour le dynamisme de notre territoire.

Frédéric RÉ
Président de la CCAM
et Président de la commission
FINANCES

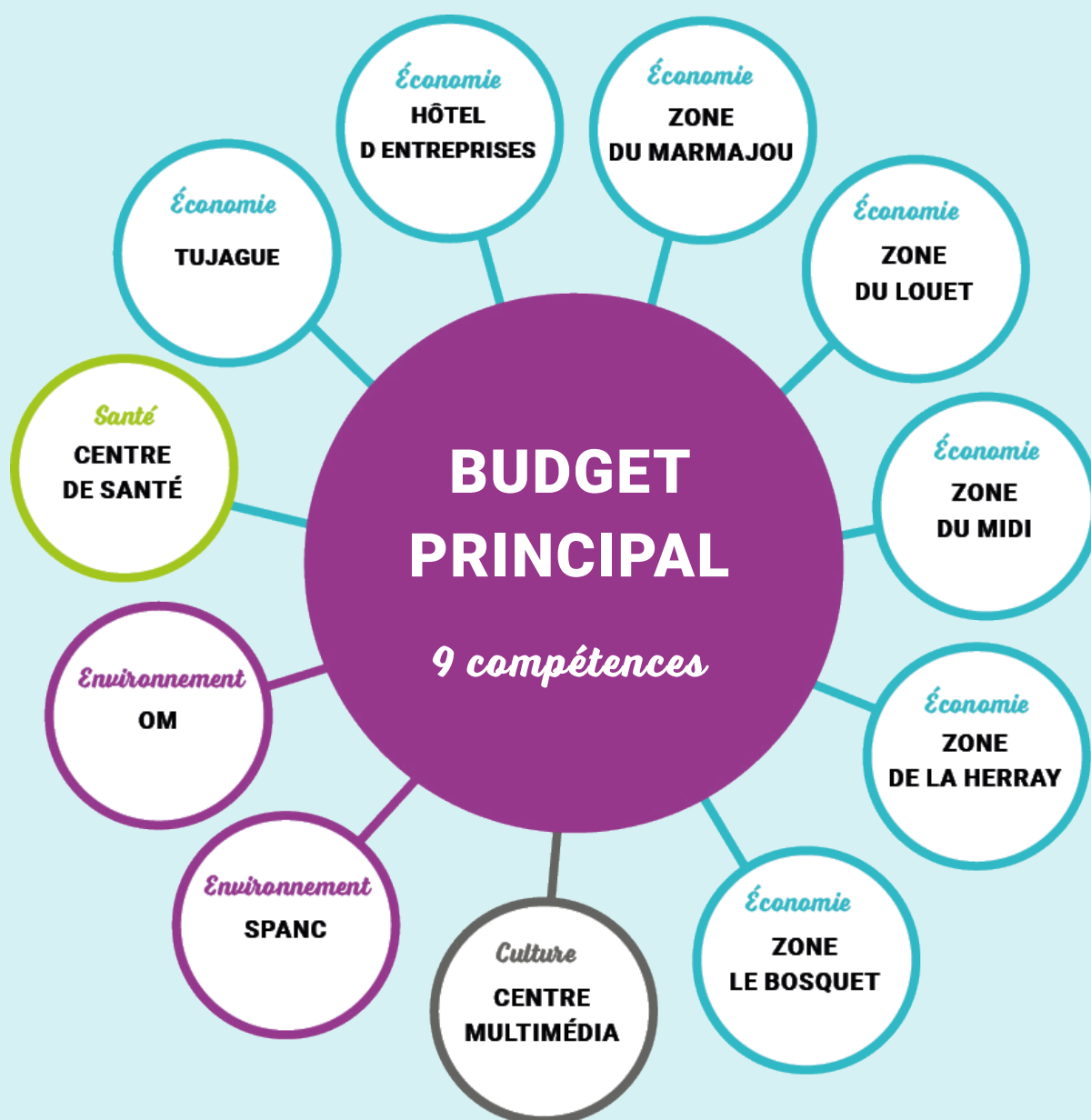


ORGANISATION BUDGÉTAIRE DE LA CCAM

L'année 2021 n'a pas connu d'évolution sur le nombre de budgets contrairement aux prévisions ; la dissolution du budget Tujague ne sera en effet effective qu'en 2022, suite à des retards administratifs relatifs à l'opération de cession du bâtiment.

En revanche, le budget « Centre de Santé » créé en 2020 a permis de favoriser l'entrée en activité de 4 médecins salariés en 2021 et ce, dès janvier.

13 compétences,
1 budget principal et 11 budgets



SERVICE FACTURIER - SFACT

Le service facturier, fonctionnel depuis novembre 2019, gère la prise en charge de tous les mandats (de la réception de la facture à sa mise en paiement) émis sur l'ensemble des budgets hors payes et charges de la CCAM.

Bilan 2021

Après une amélioration de plus de 7 jours en 2020, ce délai s'est encore amélioré de 5 jours supplémentaires en 2021. Les délais de paiement de la CCAM et celui du comptable sont aujourd'hui inférieur à 2 jours (1,65).

Depuis novembre 2019 et la mise en place du Service Facturier, le délai global de paiement a été divisé par deux. Aujourd'hui ce délai ne permet plus beaucoup de marge d'amélioration.

Dans un contexte de soutien aux entreprises, la collectivité peut se féliciter d'avoir contribué à mettre en œuvre un service qui lui permet d'afficher auprès de ses fournisseurs une véritable politique volontariste de paiement rapide.

Entre innovation et mutualisation, cette démarche émanant d'une volonté commune des élus de la Communauté de Communes Adour Madiran et de la Direction Départementale des Finances Publiques s'inscrit dans un processus de modernisation de l'administration publique amenée à se développer.

En fin d'année 2021, une commune et un syndicat ont opté pour le SFACT ; ainsi les chaînes de dépenses de la commune de Maubourguet et du Syndicat Mixte Adour Amont sont ainsi intégrées au périmètre d'action de ce service communautaire.

SFACT - Chiffres 2021

MANDATS		DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT	TITRES		TAUX DE RECouvreMENT DES TITRES DE L'EXERCICE
Nombre	Évolution (%)		Nombre	Évolution (%)	
12 000	+ 4,96	13,33 jours	14 558	+ 32,85 %	85,35 %

LA COLLECTIVITÉ POURSUIT SON ÉVOLUTION

Changement de nomenclature comptable M57

Les élus de la Communauté de Communes ont répondu à l'appel de la Direction des Finances publiques pour participer à l'expérimentation du changement de nomenclature comptable M57.

En adoptant cette nomenclature de façon anticipée - imposée au bloc communal au 1^{er} janvier 2024 - la collectivité s'engage dans une présentation de ses comptes sur

le même modèle que les départements et les régions ; ainsi elle se dote d'un outil favorisant une meilleure lisibilité de la traduction financière de ses compétences, de ses engagements pluriannuels. Elle permettra également à la collectivité une meilleure réactivité face aux dépenses imprévues.

Expérimentation de Compte Financier Unique - CFU

Fusion du compte administratif, édité par la collectivité et du compte de gestion édité par le Service de Gestion Comptable, le CFU sera expérimenté pour la première

fois sur l'exercice 2022 par la CCAM qui a été retenu durant l'année 2021 par arrêté ministériel.

LES RÉSULTATS 2021 DES 12 BUDGETS

2021	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Budget Principal	2 359 265.33 €	2 593 376.36 €	12 097 011.04 €	12 419 491.96 €
Centre multimédia	53 302.58 €	63 380.99 €	288 232.77 €	300 184.52 €
Hôtel d'entreprises Vic	1 551 812.05 €	926 043.58 €	168 863.67 €	1 028 900.76 €
Centre de Santé	693 535.31 €	717 583.94	275 211.30	279 135.88
Tujague	520 543.42 €	185 000.00 €	131 580.08 €	75 709.00€
Ordures Ménagères	456 801.10 €	522 118.24 €	3 652 911.34 €	4 020 952.35 €
SPANC	0 €	1 161.00 €	113 914.07 €	127 599.31 €
Zone Du Bosquet - Andrest	72 678.26 €	72 678.26 €	129 605.79 €	129 605.79 €
Zone de La Herray - Vic en bigorre	194 433.56 €	194 433.56 €	211 458.59 €	211 458.59 €
Zone du Louet - Montaner	26 715.83 €	26 715.83 €	26 824.83 €	26 824.83 € €
Zone du Marmajou - Maubourguet	26 715.38 €	0 €	10 116.04 €	10 116.04 €
Zone du Midi - Rabastens	35 024.46 €	35 024.46 €	35 024.46 €	35 024.46 €
Total général	5 990 936.28 €	5 337 625.22 €	17 140 753.98 €	18 665 003.49 €

RÉSULTAT	- 653 311.06 €	1 524 249.51 €
-----------------	-----------------------	-----------------------

Soit un excédent global pour 2021 de **1 397 824.25 €**

Résultats à reprendre en 2022 hors Restes à Réaliser - RAR :

ZA MONTANER - 27402	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

ZA ANDREST - 27402	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

ZA DU HERRAY - 27405	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

ZA DU MIDI - 27403	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

HÔTEL D'ENTREPRISES - 27403	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	- 1 346 531.77 €	- 13 684.12 €	- 1 360 215.89 €
Fonctionnement	0.00 €	102 857.18 €	102 857.18 €

CENTRE MULTIMEDIA - 27410	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	90 100.47 €	10 078.81 €	100 179.28 €
Fonctionnement	2 439.59 €	11 951.75 €	14 391.34 €

CENTRE DE SANTÉ	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	0.00 €	20 048.63 €	20 048.63 €
Fonctionnement	0.00 €	3 924.58 €	3 924.58 €

TUJAGUE - 27411	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	407 202.28 €	- 335 543.42 €	71 658.86 €
Fonctionnement	- 55 322.00 €	- 55 870.82 €	- 111 192.82 €

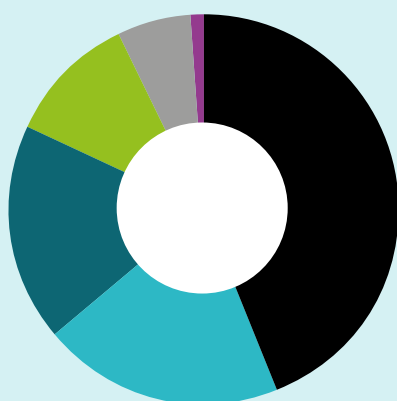
ORDURES MÉNAGÈRES - 27409	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	- 155 182.35 €	65 317.14 €	- 89 865.21 €
Fonctionnement	0.00 €	367 961.01	367 961.01 €

SPANC - 27408	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	8 599.89 €	1 161.00 €	9 760.89 €
Fonctionnement	57 477.01 €	14 328.24 €	71 805.25 €

BUDGET PRINCIPAL - 90200	Affectation des résultats 2020	Résultats 2021	Résultats de clôture 2021 à reprendre au BP 2022
Investissement	- 589 833.51 €	234 111.03 €	- 355 722.48 €
Fonctionnement	973 712.52 €	322 480.92€	1 296 193.44 €

BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :



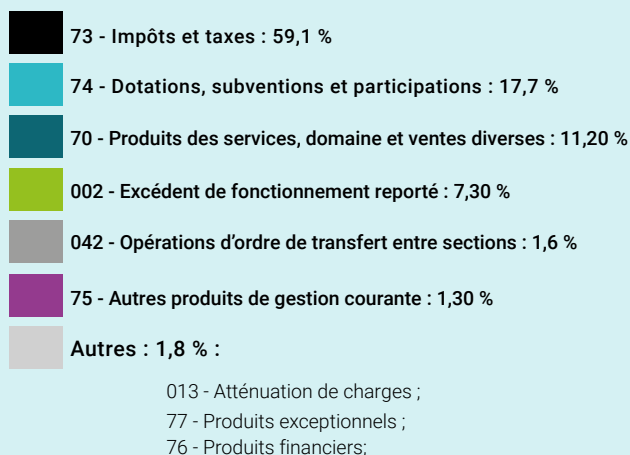
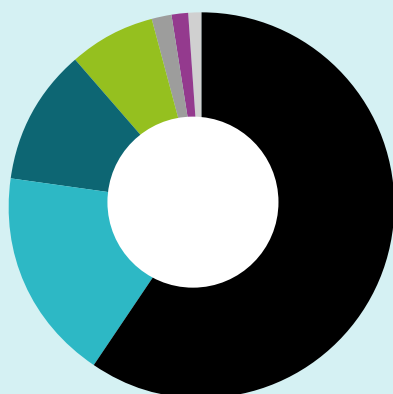
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 44,5%
- 011 - Charges à caractère général : 19,5 %
- 014 - Atténuations de produits : 17,9 %
- 65 - Autres charges de gestion courante : 10,8%
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 5,7 %
- Autres : 1,6 % :

66 - Charges financières;
67- Charges exceptionnelles;
68 - Dotations provisions semi-budgétaires;
022 - Dépenses imprévues;
023 - Opérations d'ordre de transfert entre sections.

CHIFFRES CLÉS

- 2 363 517.87 € de charges générales (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...)
- 5 382 058.37 € de charges de personnel
- 2 167 862.13€ d'atténuation de produits - dont 1 262 524,15€ de reversement aux communes dans le cadre du transfert de fiscalité liée à la fusion des intercommunalités intervenue au 1^{er} janvier 2017 et du transfert et uniformisation des compétences sur le territoire depuis 2017.
- 646 082.30 € de subvention aux associations exerçant dans le champ des compétences de la CCAM (petite enfance, enseignement privé, centre de loisirs, emploi,...)
- 89 116 € de contribution aux syndicats et organismes de rattachement (PETR du Val d'Adour, SMGAA, Syndicat à vocation scolaire).
- 28 066.45 € de charge d'intérêts d'emprunt
- 150 080 € de versement aux budgets annexes
- 5893 mandats et 120 mandats d'annulation

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :



CHIFFRES CLÉS

- 1 515 572.89 € de remboursement sur salaire
- 1 501 662.77 € de redevances des usagers pour accès aux services (cantine, garderie, entrées piscine, culture)
- 3 396 190 € de fiscalité des ménages et des entreprises
- 658 632.75 € d'attribution de compensation
- 2 367 904.14 € de Dotations (dont 849 635 € de DGF et 437 930€ de Dotation de compensation)
- 11 008 titres et 35 titres d'annulation

DETTE DU BUDGET

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2021 : 995 805.45 €

FIN DES EMPRUNTS : 1 emprunt en 2023, 1 emprunt en 2025, 1 emprunt en 2027 et 1 emprunts en 2030

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire 4 décisions modificatives ont été délibérées en conseil communautaire :

- 2 pour des régularisations opérations antérieures
- 2 pour augmentation de crédits

PERSPECTIVES 2022

Le budget 2022 s'établira à l'identique depuis 2017 en conservant les taux de fiscalité votés jusqu'alors.

BUDGET DU CENTRE MULTIMÉDIA



Ce budget correspond à l'activité du Service Public Industriel et Commercial exercé dans le bâtiment « Centre Multimédia». Ce service propose un Cinéma, un réseau de Formation à distance, la location de la salle pour des manifestations culturelles.

• CHIFFRES CLÉS •

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 115 277.94 €	70 - Produits des services : 87 853.58 €
012 - Charges de personnel : 109 572.90 €	74 - Subvention exploitation : 47 572 €
Ecritures ordres : 63 380.99 €	77 - Produits exceptionnels : 70523.20 €

DÉCISION MODIFICATIVE

Lors de l'exercice budgétaire, 1 décision modificative a été délibérés en conseil communautaire :

- Augmentation chapitre 012

MANDATS ET TITRES

- 362 mandats et 9 mandats d'annulation
- 27 titres et 7 titres d'annulation

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a mis à mal l'activité des services de ce budget. En 2021, le bâtiment a servi à organiser le centre de vaccination COVID

PERSPECTIVES 2022

La reprise des activités est prise en compte dans l'élaboration du budget.

BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES



Ce budget comporte les écritures relatives aux bâtiments générant des revenus

• CHIFFRES CLÉS •

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	
011 - Charges de fonctionnement : 160 863.08 €	70 - Produits des services : 26 595.03 €
012 - Charges de personnel : 17 912.22 €	74 - Subvention exploitation : 32 433.51 €
Ecritures ordres : 716 086.27 €	77 - Produits exceptionnels : 576 876.22 €
INVESTISSEMENT	
40 - Maison de santé VIC : 96 523.27 €	41 - Groupe Médical : 50 000.00 €
Remboursement emprunt : 111 833.10 €	60 - Légumerie : 118 735.90 €

DETTE

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2021 : 1 253 833.30 €

MANDATS ET TITRES

- 498 mandats et 12 mandats d'annulation
- 595 titres et 7 titres d'annulation

DÉCISIONS MODIFICATIVES

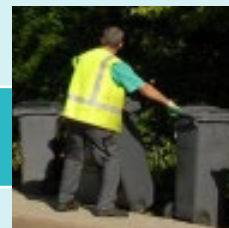
Lors de l'exercice budgétaire 3 décisions modificatives ont été délibérées en conseil communautaire :

- 1 pour intégration d'étude
- 2 pour des transferts de bien immobiliers entre budget

PERSPECTIVES 2022

Les efforts seront concentrés sur l'appel des subventions notifiées mais non encaissées et sur le financement de la rénovation du pôle agroalimentaire de Maubouguet.

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES



• CHIFFRES CLÉS •

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 1 939 132.29 €	70 - Produits des services : 3 713 893.20 €
012 - Charges de personnel : 1 274 577.73 €	75 - Autres produits de gestion courante : 26 886.27 €
Ammortissements : 285 704.43 €	

DETTE DU BUDGET

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2021 : 380 632.58 €

DÉCISION MODIFICATIVE

Lors de l'exercice budgétaire 3 décisions modificatives ont été délibérées en conseil communautaire :

- Deux augmentations de crédit : chapitre 011 et une opération investissement
- Une pour reprise de subvention

MANDATS ET TITRES

- 1112 mandats et 324 mandats d'annulation
- 2 486 titres et 274 titres d'annulation

PERSPECTIVES 2022

Expérimentation de la tournée de collecte des ordures ménagères tous les 15 jours



BUDGET SPANC

• CHIFFRES CLÉS •

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	RECETTES FONCTIONNEMENT
011 - Charges de fonctionnement : 7 633.55 €	70 - Produits des services : 3 713 893.20 €
012 - Charges de personnel : 95 281 92 €	

MANDATS ET TITRES

- 190 mandats et 2 mandats d'annulation + 995 titres et 8 titres d'annulation



BUDGET CENTRE DE SANTÉ

2021 est la première année d'activité de ce budget.

• CHIFFRES CLÉS •

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	
011 - Charges de fonctionnement : 22 896.85 €	70 - Produits des services : 210 950.40 €
012 - Charges de personnel : 246 164.26 €	74 - Subvention exploitation : 18 184.42 €
Ecritures ordres : 716 089.27 €	77 - Produits exceptionnels : 50 000.00 €
INVESTISSEMENT	
10 - Équipement centre de santé 85 768.10 €	10 - Équipement centre de santé : 94 000.00 €

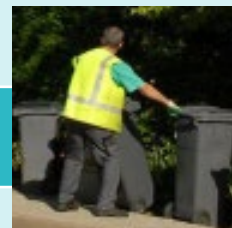
MANDATS ET TITRES

- 190 mandats et 2 mandats d'annulation
- 995 titres et 8 titres d'annulation

PERSPECTIVES 2022

Stabilisation du centre de santé en termes d'effectif et de recherche d'équilibre financier.

BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS



• CHIFFRES CLÉS •

DETTE DU BUDGET ZI DU MARMAJOU

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2021 : 35 694.04 €

EMPRUNT : Fin de l'emprunt en 2023

MANDATS ET TITRES

Sur l'ensemble de ces budgets 7 ventes de terrain ont été comptabilisées

- 28 mandats et 1 mandat d'annulation + 23 titres

61

FISCALITÉ

Les taux n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2017

Taxe sur le Foncier Bâti	2,89 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	11,92 %
Cotisation Foncière des Entreprises - CFE	32,12 %



**Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN
21, place Corps Franc Pommiès**

Tel. : 05 62 31 68 84
Courriel : contact@adour-madiran.fr

adour-madiran.fr

